



REGION DE SEDHIOU



DEPARTEMENT DE GOUDOMP



ARRONDISSEMENT DE DJIBANAR



COMMUNE DE SIMBANDI BALANTE

**PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL
(PDC) DE SIMBANDI BALANTE**

2018-2022

SEPTEMBRE 2018

Tables des matières

Tables des matières	2
Liste des tableaux	4
Liste des cartes	4
Liste des graphiques	4
Liste des abréviations	5
1. CONTEXTE	6
2. OBJECTIFS DU PDC	7
3. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PDC	7
4. PRÉSENTATION GÉNÉRALE	9
4.1. Chapitre 1 : Administrative et géographique	9
4.2. Caractéristiques sociodémographiques	9
4.2.1. Le milieu humain	9
4.2.2. Occupation spatiale	10
4.2.3. Ethnies	12
4.2.4. Religion	12
4.2.5. Emplois et migrations	12
4.3. Chapitre 3. Caractéristiques physiques et climatologiques	14
4.3.1. Relief et sols	14
4.3.2. Ressources en eau	14
4.3.3. Climat, Vents et Pluviométrie	14
4.3.4. Végétation et faune	17
5. BILAN DIAGNOSTIC	19
5.1. Chapitre 1 : Profil social	19
5.1.1. Éducation	19
5.1.1.1. Petite enfance	19
5.1.1.2. Élémentaire	19
5.1.1.3. Le moyen - secondaire	20
5.1.1.4. Enseignement arabe et coranique	21
5.1.2. Santé	24
5.1.2.1. Infrastructures	24
5.1.2.2. Personnel	24
5.1.2.3. Équipement sanitaire	25
5.1.3. Hydraulique	26
5.1.3.1. Infrastructures	27
5.1.4. Assainissement et cadre de vie	28
5.1.5. Environnement	29
5.1.6. Sports, jeunesse	32
5.2. Chapitre 2 : Profil économique	32
5.2.1. Les Secteurs Productifs	32
5.2.1.1. Agriculture	32
5.2.1.2. Élevage	34
5.2.1.3. Pêche	35
5.2.1.4. Artisanat	36
5.2.1.5. Commerce	37
5.2.1.6. Tourisme	38
5.2.1.7. Allègement des travaux des femmes	39

5.2.2. Les secteurs d'appui à la production	39
5.2.2.1. L'électricité	39
5.2.2.2. Transport et communication	40
5.2.2.3. Les institutions de microfinance	41
5.3. Chapitre 3 : Profil gouvernance	41
5.3.1. Le conseil municipal	41
5.3.2. La société civile	43
5.3.2.1. Les groupements	43
5.3.2.2. Les Associations et Organisations	44
6. PLAN D'ACTION	45
6.1. Problématique majeure de développement	45
6.2. Vision	45
6.3. Axes stratégiques	45
6.4. Objectifs de développement	45
6.5. Articulation du PDC avec le PSE et le PDD de Goudomp	48
6.6. Plan d'actions	49
6.7. Programme d'investissement	64
7. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION	64
7.1. Mécanismes de mise en œuvre du PDC	64
7.1.1. L'Objectif	64
7.1.2. Les Produits /résultats.	64
7.1.3. Les Outils.	64
7.1.4. Les Acteurs clés	65
7.2. Le Suivi-Évaluation :	65
7.2.1. L'Objectif	65
7.2.2. Les produits /résultats attendus.	65
7.2.3. Les Outils.	65

Liste des tableaux

- Tableau N°01 : répartition de la population par âge
- Tableau N°02 : Répartition spatiale de la population par zone
- Tableau N°03 : Evolution de la pluviométrie sur dix ans
- Tableau N°04 : Évolution des pupilles au niveau des préscolaires
- Tableau N°05 : Commodités scolaires
- Tableau N°06 : Évolution des daaras au cours des 05 dernières années
- Tableau N°07 : Fonctionnalité des Structures sanitaires de la commune
- Tableau N°08 : Distribution des semences pour la campagne agricole 2017
- Tableau N°09 : Distribution des engrais pour la campagne agricole 2017
- Tableau N°10 : Composition du cheptel par zone

Liste des cartes

- Carte 1 : Présentation de la Commune de Simbandi Balante
- Carte 2 : types de sols de la commune de Simbandi Balante
- Carte 3 : Occupation du sol dans la commune de Simbandi Balante
- Carte 4 : Infrastructures scolaires de la commune de Simbandi Balante
- Carte 5 : Infrastructures sanitaires de la commune de Simbandi Balante
- Carte 7 : Infrastructures hydrauliques de la commune de Simbandi Balant

Liste des graphiques

- Graphique N°01 : Répartition de la population par sexe
- Graphique N°02 : Répartition de la population selon l'ethnie
- Graphique N° 03 : répartition des effectifs dans le moyen – secondaire
- Graphique N°04 : Répartition du Cheptel
- Graphique N°05 : Répartition des conseillers municipaux par âge
- Graphique N°06 : Niveau d'instruction des élus

Liste des abréviations

AGR :	Activités Génératrices de Revenus
APE :	Association des Parents d'Elèves
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ARD :	Agence Régionale de Développement
ASC :	Agent de Santé Communautaire
ASC :	Association Sportive et Culturelle
BCIS	Bureau de Conseil et d'Ingénierie Sociale
SEMU :	Secrétaire Municipal
ASUFOR :	Association des Usagers du Forage
CADL :	Centre d'Appui au Développement Local
CAV	Cellule d'Appui et de Veille
CGCL	Code Général des Collectivités Locales
CLCOP	Cadre Local de Concertation des Organisations Paysannes
CPN :	Consultation Prénatale
CPE	Commission de Planification Elargie
CGE :	Comité de Gestion Ecole
CTP :	Case des Tout Petits
EFA :	Ecole Franco – Arabe
FINDEV	Cabinet Finances et Développement
GIE :	Groupements d'intérêts économiques
GPF :	Groupement de Promotion Féminine
IEC :	Information, Education et Communication
IEF :	Inspection de l'Enseignement et de la Formation
ICP :	Infirmier Chef de Poste
IST :	Infections Sexuellement Transmissibles
OCB :	Organisation Communautaire de Base
ODD :	Objectifs de Développement Durable
OMS :	Organisation Mondiale pour la Santé
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OP :	Organisation Paysanne
PAPSEN	Programme d'Appui au Programme National d'Investissement Agricole
PDC :	Plan de Développement Communal
PNDL :	Programme Nationale de Développement Local
PUDC :	Programme d'Urgence de Développement Communautaire
PSE	Plan Sénégal Emergent
SDADL :	Service Départemental d'Appui au Développement Local
SDE :	Société Des Eaux
SDDR :	Service Départemental du Développement Rural
SENELEC :	Société Nationale de l'Electricité
TIC :	Technologies de l'Information et de la Communication

1. CONTEXTE

Le Gouvernement du Sénégal s'est engagé à procéder à la formulation de l'acte III de la décentralisation. La vision, qui guide la mise en œuvre de cette Réforme est «**d'organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable, à l'horizon 2021**».

Dans ce contexte, l'option est de définir une nouvelle politique nationale de décentralisation qui permet de concrétiser cette vision. Spécifiquement, les objectifs visés sont :

- construire une cohérence territoriale par une réorganisation de l'espace et l'émergence de pôles de développement ;
- assurer la lisibilité des échelles de la gouvernance territoriale ;
- améliorer les mécanismes de financement du développement territorial et la gouvernance budgétaire.

Les principales innovations sont la communalisation intégrale avec la suppression des communautés rurales, l'érection des départements en collectivité territoriale et la suppression des régions en tant que collectivité locale. Il existe deux ordres de collectivités Territoriales : les communes et les départements. Cette option est clairement définie dans le nouveau Code Général des Collectivités Locales qui détermine l'organisation et le fonctionnement des conseils municipaux et départementaux et précise les rôles et responsabilités des élus locaux.

L'Acte III consacre, aussi, les PDC et PDD comme respectivement outils de planification de référence des communes et des départements.

Cette réforme intervient avec l'avènement du Plan Sénégal Emergent (PSE), en tant qu'instrument et cadre de référence de la politique de développement du Sénégal d'ici à 2035.

La planification étant une compétence transférée, les collectivités territoriales se trouvent dans l'obligation de se doter d'un Plan de développement (avec l'articulation et la cohérence entre le niveau central et le niveau opérationnel).

C'est au regard de tout ce qui précède que le PAPSEN a décidé d'appuyer un certain nombre de collectivités territoriales à élaborer leurs outils de planification. La commune de Simbandi Balante a eu à bénéficier de cet appui.

A cet effet, un cabinet, avec l'encadrement technique du Comité Technique Régional (CTR) et l'appui sur terrain des membres du Comité Technique Départemental (CTD), a conduit ce processus d'élaboration.

1. OBJECTIFS DU PDC

L'objectif général du PDC est de disposer pour un horizon de cinq (05) ans d'un document cadre d'intervention dans lequel seront définies toutes les stratégies et actions devant tendre vers un développement harmonieux, équilibré et durable de la commune.

Spécifiquement, il s'agit de :

- établir une situation de référence ;
- élaborer le bilan diagnostic ;
- définir pour un horizon temporel de cinq (05) ans les options fondamentales de développement économique et social ; et
- mettre en place un dispositif pour l'exécution, le suivi et l'évaluation des projets.

2. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PDC

La méthodologie adoptée s'est déroulée en plusieurs phases et étapes itératives, toutes articulées autour du principe de l'approche participative.

☞ Phase préparatoire

Elle est déterminante dans la mesure où c'est le Conseil municipal qui a émis une réelle volonté de doter la commune un Plan de développement.

Tout d'abord, le Maire a procédé à une délibération et une prise d'arrêté instituant la Commission de Planification Elargie (CPE).

Ensuite, un atelier de lancement est organisé par la municipalité dans une perspective de partager et de vulgariser l'information. Au cours de cette rencontre tous les acteurs locaux (élus, autorités administratives, religieuses et coutumières, acteurs de la société civile, partenaires au développement, organisations de jeunes, femmes et personnes vulnérables, presse, etc.) y étaient conviés.

Enfin, un zonage de la commune a été fait par les acteurs locaux, afin de faciliter le déploiement des équipes sur le terrain, pour la collecte de données et la tenue des ateliers zonaux de diagnostic.

Par ailleurs, des fiches de collecte sont adressées aux différents sectoriels pour un renseignement d'informations. Une revue documentaire secondaire a été faite par l'équipe du Cabinet avec l'appui des membres du Comité Technique Régional.

☞ Phase de diagnostic

Elle est également décisive dans le sens qu'elle a permis de disposer d'un état des lieux de la commune. Cette phase a également permis aux différents acteurs de s'approprier le processus et de participer de façon effective et plus dynamique dans l'identification des atouts, faiblesses, opportunités et menaces qui sont déterminants dans la commune.

Phase mise en cohérence

Elle se veut un cadre de partage, d'harmonisation et d'articulation des données collectées avec les référentiels politiques de l'Etat, celles des services départementaux, régionaux, des projets et programmes présents dans le territoire communal. Cette mise en cohérence a permis à l'équipe du Cabinet de confronter les informations recueillies auprès des populations avec celles des sectoriels et d'en sortir avec un document présentant la situation de référence de la commune.

Phase de la planification

C'est l'étape de la formulation des solutions durables par rapport au diagnostic effectué durant la précédente phase. Tout d'abord, une vision est déclinée, voulue, acceptée et partagée par tous les acteurs de la commune. Ensuite celle-ci est définie dans des orientations stratégiques et des lignes d'action en adéquation avec les trois piliers du Plan Sénégal Emergent qui est l'outil de référence de la politique économique et sociale de l'Etat du Sénégal. Enfin, une priorisation, une programmation temporelle et une évaluation des coûts des actions sont faites.

Phase de la finalisation des livrables, Adoption et Approbation

Dans cette phase, le document final est rédigé et soumis à l'appréciation du Conseil municipal pour validation finale et adoption avant de le présenter à l'autorité administrative pour une approbation.

2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

2.1. Chapitre 1 : Administrative et géographie

La commune de Simbandi Balante, issue du démembrement de l'ancien arrondissement de Diattacounda, se trouve dans le département de Goudomp et dans la région de Sédhiou. Elle est située dans la partie Sud-ouest de l'arrondissement de Djibanar (Cf. carte administrative). Sur le plan géographique la commune est limitée

- Au Nord par le fleuve Casamance ;
- Au Sud par la Guinée Bissau ;
- A l'Est par les communes de Diattacounda, Samine et de Yarang Balante et ;
- A l'Ouest par la commune Djibanar.

L'accès à la commune se fait par voie terrestre avec la route nationale N°6 qui relie les régions de Ziguinchor et Kolda.

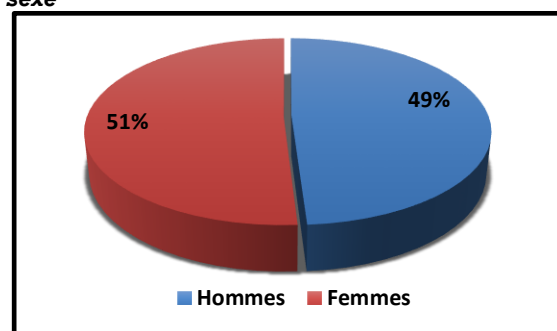
2.2. Caractéristiques sociodémographiques

2.2.1. Le milieu humain

La population de la commune de Simbandi a connu une progression durant ces dernières années. D'après le dernier recensement national de la démographie en 2013, la population était estimée à **21 512** habitants. Cette population a évolué car elle est passée de **22 973** habitants en 2015 à **27 259** âmes en 2018 selon le recensement administratif de la commune. La dynamique de croissance

démographique s'est maintenue entre 2016 et 2017 où la population a évolué de **23 747** habitants à **24 552** habitants donnant ainsi un taux de croissance moyen annuel estimé à **3,4%**. Ce taux de croissance est supérieur à la moyenne régionale (**1,9%**) et nationale (**2,4%**). L'analyse du graphique suivant montre que la population de la commune de Simbandi Balante, est majoritairement composée de femmes. En effet, elles représentent **51%** des habitants contrairement aux hommes qui font **49%** des résidents. Ce taux est quasiment le même au niveau national.

Graphique N°01 : Répartition de la population par sexe



En ce qui concerne la répartition de la population selon l'âge, l'analyse statistique montre que la population de la commune de Simbandi Balante est majoritairement composée de jeunes. En effet, 37% de la

Tableau N°01 : répartition de la population par âge

Tranches d'âge	H	F	%	Total
Moins de 30 ans	8759	9237	66	17 996
30 – 59 ans	3801	4706	31	8 507
60 ans et plus	368	388	3	756
Total	12 928	14 331	100	27 259

Source : recensement administratif commune Simbandi 2017

population, ont moins de 14 ans. Cette classe d'âge combinée à celle comprise entre 15 et 29 ans dégage une proportion très forte estimée à 66%. Et comme un peu partout au Sénégal, les personnes du troisième âge (+60ans) sont minoritaires en nombre mais jouent toujours ce rôle important de régulateur social. Dans la commune, les personnes de plus de 60 ans représentent moins de 5% de la population totale. Cette caractéristique démographique dégage une

2.2.2. Occupation spatiale

La commune de Simbandi Balante couvre une superficie de 245 km² occupée par 41 villages officiels, soit une densité de 111 habitants au km².

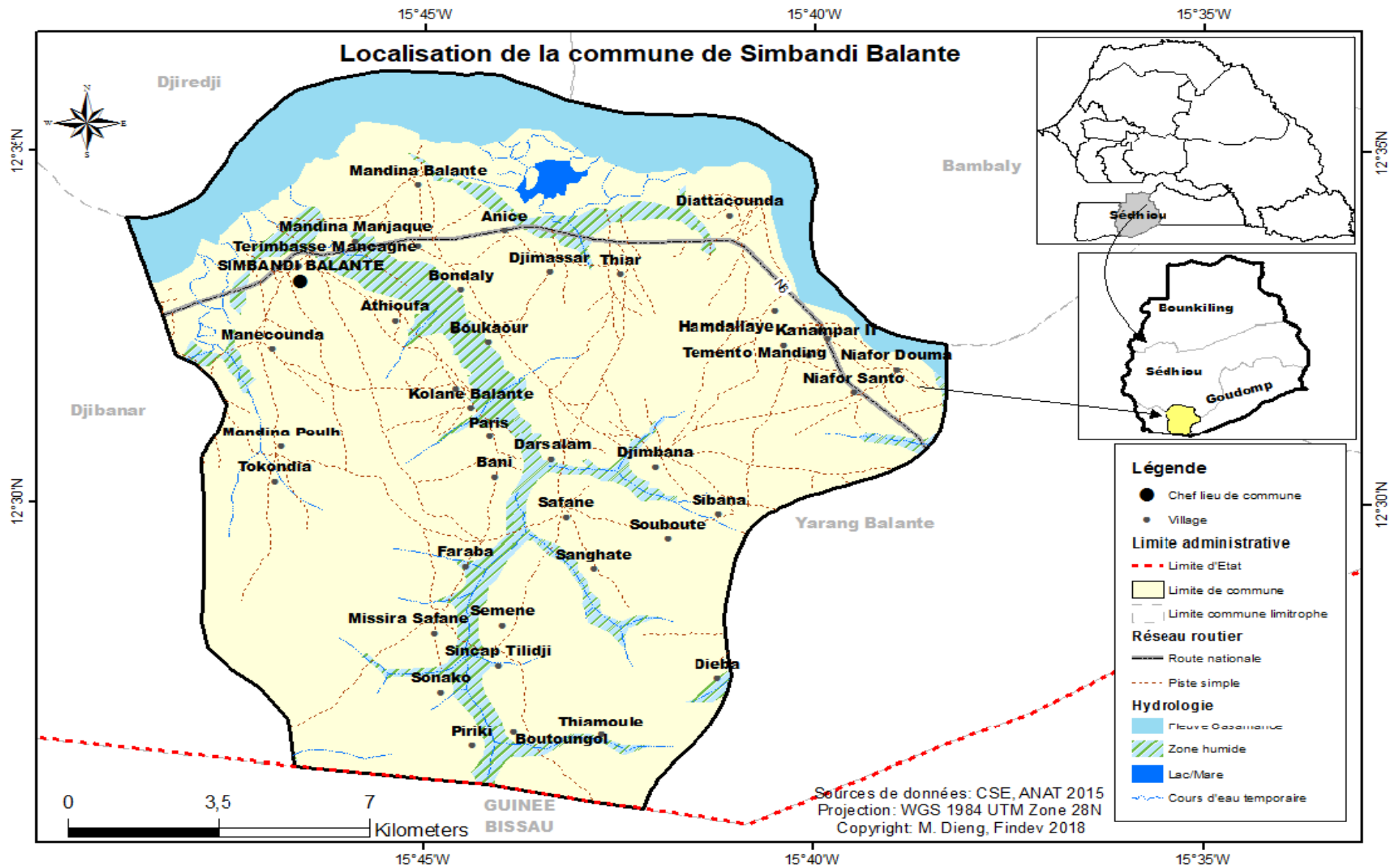
Cependant, ce chiffre cache bien des disparités car la population est inégalement répartie dans les 41 villages du territoire communautaire. En effet, l'analyse de la répartition de la population par zone (Cf. tableau N°2) montre que Simbandi Balante et Hamdallay sont les deux zones les plus peuplées. Cette situation s'explique par la position stratégique du chef-lieu de commune et par la présence de la RN6 qui traverse ces deux gros villages, ce qui facilite grandement l'accès à ces localités et aux différentes infrastructures.

Tableau N°02 : Répartition spatiale de la population par zone

Zones	Simbandi Balante	Hamdallay	Térembasse	Total
Population totale	9400	9116	8743	27 259
Homme	4662	4336	4339	13 337
Femme	4738	4780	4404	13 922
Pourcentage	34,5%	33,4%	32,1%	100%

Source : Recensement administratif de la commune de Simbandi Balante, PDC 2018

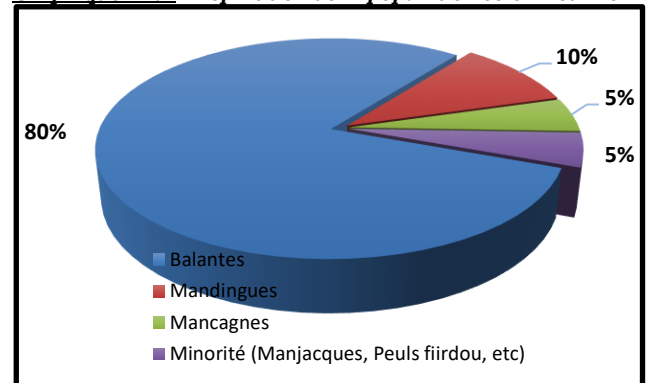
Carte 01 : administrative de la commune de Simbandi Balante



2.2.3. Ethnies

Sur le plan ethnique, Les balantes, totalisent **80%** des habitants et sont éparpillés au niveau de la commune de Simbandi, Ils sont suivis par les mandingues qui constituent **10%** de la population. Les mancagnes quant à eux représentent **5%** de la population totale, soit la troisième ethnie. D'autres ethnies minoritaires (**5%**) sont recensées de façon un peu dispersée dans la localité. Elles sont composées de Manjacques, peuls fiirdou, wolofs, etc.

Graphique N°02 : Répartition de la population selon l'ethnie



2.2.4. Religion

La principale religion au niveau de la commune de Simbandi Balante est r l'islam. Elle est pratiquée par **94%** de la population. Le Christianisme est la seconde religion avec **4%** d'adeptes. Par ailleurs, des croyances liées à l'animisme occupent les **1%** restant.

2.2.5. Emplois et migrations

Les principales activités exercées par les populations de la commune de Simbandi Balante sont l'agriculture qui est le premier secteur d'activité. Les agriculteurs représentent la part de la population active la plus importante avec plus de **70%**, s'en suit les arboriculteurs qui sont plus de **15%**. Quant aux éleveurs, ils occupent de manière théorique **7%**. Les pêcheurs font (**5%**).

Le commerce et l'artisanat sont, aussi, pratiqués par les populations (**3%**). Cependant, ces statistiques ne reflètent pas la réalité puisque la majorité des habitants ne se limite pas à une seule activité, eu égard au contexte socio culturel et économique. En effet, la majorité des villageois possèdent des ovins, caprins et / ou de bovins ; ce qui remet en cause le faible pourcentage d'éleveurs. Néanmoins, de plus en plus de ménages délaissent l'agriculture au profit de l'arboriculture avec les plantations d'anacardiens qui sont très rentables sur le plan financier.

En ce qui concerne les mouvements migratoires, la commune de Simbandi Balante enregistre à la fois des flux d'immigration et des flux d'émigration.

Les flux externes qui se manifestent à travers :

- **l'exode rural** : ce phénomène s'explique essentiellement par l'appauvrissement de la paysannerie et le sous emploi en saison sèche. Même s'il n'existe pas de statistiques fiables, il reste indéniable que ce

phénomène touche plus les jeunes. Les principales destinations sont les grands centres urbains pourvoyeurs d'emplois Sénégal (Dakar, Ziguinchor entre autres) ;

- **la migration scolaire** : elle est pratiquée par les élèves et étudiants admis à poursuivre des études secondaires et supérieures. Ces derniers s'installent dans les localités disposant l'offre éducative adaptée à leurs aspirations (Goudomp, Sédhiou, Ziguinchor, Dakar, etc.).
- **Les migrations saisonnières** : elles concernent généralement les femmes. Ces dernières vont en Gambie, Ziguinchor ou Dakar pour s'adonner aux activités d'aide ménagère ou de technicienne de surface. Elles reviennent généralement à chaque année au début de l'hivernage.
- **Les migrations quotidiennes ou pendulaires**. Elles se font au gré des marchés hebdomadaires "loumas" organisés dans les localités de la région.
- **l'émigration** : ce mouvement qui est de plus en plus dynamique, est surtout orienté vers les pays de l'Occident (France, Italie, Espagne, etc.). De nos jours, avec le phénomène d'émigration clandestine, bon nombre de jeunes séjournent dans ces pays et participent considérablement aux initiatives de lutte de contre la pauvreté. Actuellement, ce phénomène est perçu par les jeunes comme la « meilleure forme d'insertion socio-économique ».

Toutefois, un impact indéniable découle de la migration externe. En effet, le soutien financier qu'assurent les émigrés, constitue un véritable ballon d'oxygène pour la population locale. Ainsi, elle évoque les profondes mutations socio-économiques qu'entraîne l'émigration à travers la vie sociale. Cette situation est confirmée par le fait que certains chefs de ménages ayant des enfants expatriés ne connaissent plus l'insécurité alimentaire.

Les flux internes (**immigration**) : ces mouvements s'effectuent à l'intérieur de la collectivité territoriale. Ils concernent les pêcheurs et les prestataires agricoles venant des pays comme le Mali et la Guinée.

2.3. Chapitre 3. Caractéristiques physiques et climatologiques

2.3.1. Relief et sols

La commune présente un relief relativement plat marqué par la présence de plateaux, de bassins versants et de bas-fonds. La structuration du milieu physique n'est pas uniforme dans son ensemble. Elle est marquée par la diversité des faciès environnementaux. Le milieu présente ainsi des disparités selon qu'on est dans la zone côtière (les villages proches du fleuve), le plateau (zone frontalière avec la Guinée Bissau au Sud) et la zone forestière. La carte pédologique ci-dessus montre que les sols sont en alternance entre matériau argilo sableux profond et matériau argilo sableux peu épais sur curasse. Les types de sols rencontrés sont :

- Les sols **ferrugineux tropicaux ou ferralitiques**
- Les sols **argilo limoneux**
- Les sols **hydromorphes ou sols gris se situent en bas des pentes.**
- Les sols **hydromorphes à Gley salé**
- Les sols **halomorphes acidifiés**

2.3.2. Ressources en eau

Les eaux de surface de la commune de Simbandi Balante sont caractérisées par le fleuve Casamance qui borde la commune au nord et les eaux de ruissellement enregistrées durant la saison des pluies. Le fleuve a engendré de nombreux bras communément appelés des « bolongs » qui sont assez nombreux et variés. On compte également 09 mares et marigots qui sont localisés dans la zone de Simbandi Balante et la zone de Hamdalaye.

Deux types de nappes traversent la Commune de Simbandi Balante à des profondeurs géologiques variables d'une zone à une autre.

- **La nappe du Continental terminal** est accessible entre 10 et 20 mètres de profondeur. Généralement, les débits obtenus (30 à 75 m³/h) suffisent largement à la couverture des besoins en eau des populations. En outre, l'eau du Continental terminal est très bonne pour l'irrigation. Cependant cette eau est progressivement touchée par le phénomène de la salinisation de la nappe phréatique. Sur certains endroits l'eau des puits est devenue saumâtre.
- **La nappe Maestrichtienne.** elle est obtenue à une profondeur de plus de 100 mètres avec des débits très importants d'où son exploitation par les grandes unités d'approvisionnement tels que les forages. Avec la baisse continue de la pluviométrie qui a comme corollaire l'affaissement de la nappe phréatique, le maestrichtien est devenu incontournable aujourd'hui pour l'alimentation en eau de la localité.

2.3.3. Climat, Vents et Pluviométrie

La commune de Simbandi Balante a un climat de type soudano-guinéen qui est caractérisée par l'alternance de deux saisons: une saison sèche et une saison pluvieuse.

- **La saison sèche** dure jusqu'à sept (07) mois et couvre la période de Décembre à Juin. Durant cette saison, l'Alizé continental ou **Harmattan**, caractérisé par des vents chauds et secs soufflent sur toute l'étendue de la commune de Mars

à Mai. Les températures atteignent généralement 40°C à Simbandi Balante. Par contre, une période de froid est notée de décembre à janvier avec des températures moyennes basses de 25°C.

- **La saison pluvieuse ou hivernage** est caractérisée par l'arrivée du flux de **Mousson**, vecteur des principales précipitations estivales enregistrées dans la commune de Simbandi Balante. Cette saison s'étend généralement de Juin à Novembre.

En ce qui concerne la pluviométrie (Cf. tableau N°1), la moyenne annuelle décennale est de 1101 mm pour un nombre moyen de 63 jours de pluies. Toutefois, ces chiffres cachent d'importantes disparités liées aux fortes fluctuations des quantités d'eau enregistrées. En fait, le gap entre les deux pics du tableau pluviométrique décennal est de 818 mm.

Ceci révèle de manière explicite que l'extremum minimal de la hauteur des précipitations représente 58,55% de la

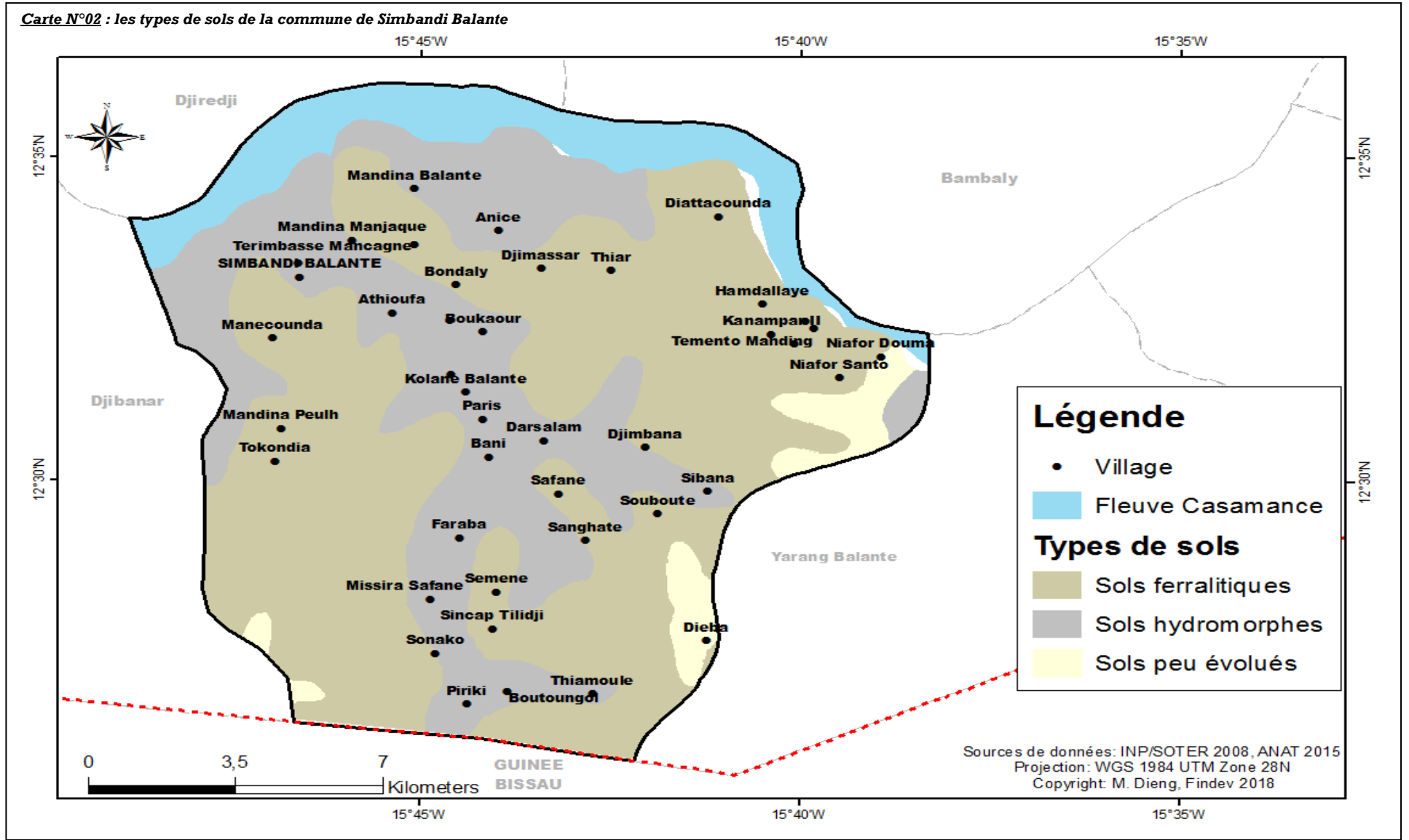
moyenne annuelle précitée avec une hauteur d'eau de 644,6 mm pour 30 jours de pluies en 2013. C'est ainsi que la pluviométrie de la collectivité territoriale présente un caractère conjoncturel marqué par un début de stress hydrique qui découle d'un déficit chronique de précipitations (sur les dix dernières années seules cinq ont enregistré une pluviométrie supérieure au moyen dé cennale).

Tableau N° 03 : Évolution de la pluviométrie des dix dernières années

Années	Hauteur (mm)	Nombre de Jours
2008	1299,7	86
2009	1256,5	72
2010	1388,1	80
2011	1143,6	58
2012	1462,7	84
2013	644,6	30
2014	1046,4	56
2015	839,8	57
2016	1046,4	56
2017	881,3	49
Moyenne	1100,91	62,8

Source : SDDR Goudomp

Carte N°02 : les types de sols de la commune de Simbandi Balante

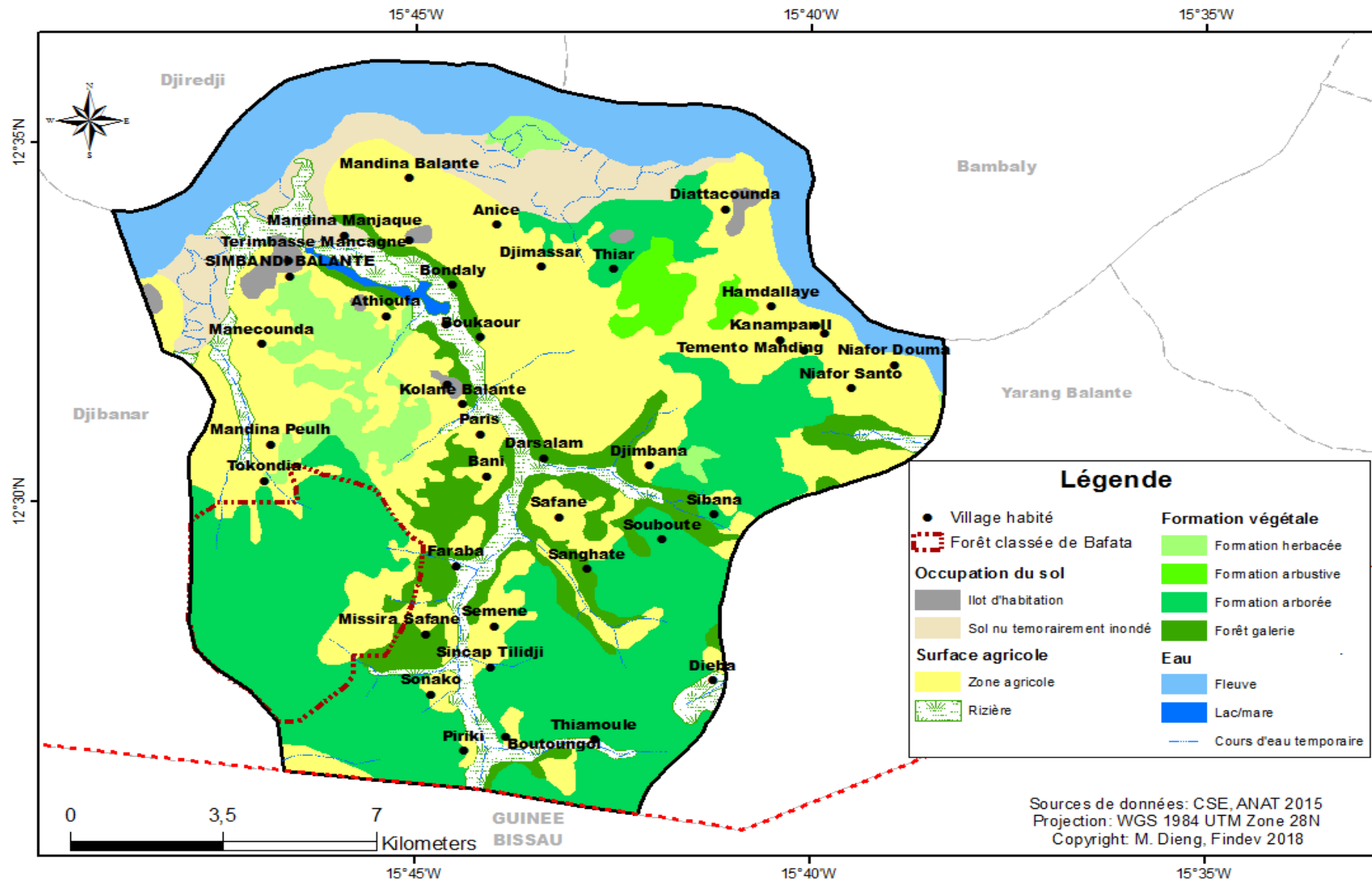


2.3.4. Végétation et faune

Simbandi Balante possède une végétation très riche et diversifiée avec plusieurs espèces arbustives et arborées et des ressources forestières importantes. La strate arborée et arbustive est constituée pour l'essentiel de combrétacées et de graminées. Le tapis herbacé est une formation végétale très importante car elle constitue des pâturages indispensables pour l'élevage extensif. Ces essences servent de fourrage au cheptel. À noter la présence des espèces arborées comme l'*Oxithenatera abyssinica* (bambou) et d'autres espèces de type soudanien comme le *Khaya senegalensis* (Khaye), l'*Azalia africana* (linké), le *Prosopis africana* (le Dimb) entre autres.

La forêt est de type savano-guinéenne dont la flore est composée essentiellement d'espèces de type guinéen comme l'*Erytrophléum guineensis*, le *Chlorophorarégia* (Tomboiro noir), l'*Anthiarisafricana* (Tomboiro blanc), le *Kola cordifolia* (« Ntaba »), *Elaelsguineensis* (palmier à huile), le *Parkiabiglobosa* (néré). Toutes ces espèces sont essentiellement concentrées dans le domaine classé représenté par **la forêt de Bafata classée par arrêté N 7084 du 22/12/1951 sur 3760ha** à cheval entre la commune de Djibanar et la commune de Simbandi, et le domaine protégé composé des zones de friches pratiquement occupées par les plantations d'anacarde. Toutes ces ressources sont utilisées par les populations pour les besoins divers (bois de chauffe, bois d'œuvre, charbon de bois, produits de cueillette pharmacopée fourrage...) et contribuent à l'amélioration et à la diversification de leurs sources de revenus. Néanmoins la forêt tend nettement à disparaître du fait de l'action anthropique d'une part conjuguée à un déficit pluviométrique d'autre part. A cela s'ajoute l'exploitation intensive de l'anacarde jugée plus rentable financièrement. La faune est constituée essentiellement de phacochères, de singes, d'antilopes, de gazelles d'écureuils, de lièvres ou encore de reptiles.

Carte N°03 : Occupation végétative de la commune de Simbandi



3. BILAN DIAGNOSTIC

3.1. Chapitre 1 : Profil social

3.1.1. Éducation

3.1.1.1. Petite enfance

La commune de Simbandi Balante compte six (06)cases des Touts petits (CTP) et deux classes préparatoires communautaires (CPC)à Niafor. Selon les données recueillies auprès du CODEC de la commune, les effectifs de ces infrastructures scolaires ont connu une progression durant ces cinq dernières années (Cf. tableau ci –après). En outre, on note une importance de la scolarisation des filles au niveau de la petite enfance. En effet, l’effectif des filles est supérieur à celui des garçons durant les quatre dernières. Ces pupilles sont encadrés par 18 moniteurs dont 11 monitrices soit 1 moniteur pour 25 pupilles.

Tableau N°04 : Évolution des pupilles au niveau des préscolaires

DESIGNATION	EFFECTIFS/ QUANTITE														
	2013			2014			2015			2016			2017		
	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F
Effectifs préscolaire	739	364	344	788	370	418	806	361	445	808	399	409	832	383	449

Source : CODEC de Simbandi Balante

3.1.1.2. Élémentaire

La commune compte 30 écoles élémentaires dont 02 écoles privées pour un effectif de 5427élèves dont 47% de l’effectif total. Ce qui témoigne de l’effort de la commune pour la scolarisation des filles. Ces élèves sont encadrés par 145 enseignants dont 18 enseignantesoit un ratio enseignants / élèves de 37. L’analyse de la répartition spatiale des infrastructures scolaires montre un maillage accepté. 30 écoles pour 41 villages, et seul la localité de Simbandi Balante compte 02 écoles (Simbandi 1 et Simbandi 2).

La commune compte 161 classes pédagogiques pour 107 classes physiques dont 54 abris provisoires.Tout comme la petite enfance, l’effectif des élèves durant les cinq dernières années sont en constante évolution. En effet, il est passé de 4 723 en 2013 à 5 427 élèves en 2018.L’analyse de la situation de l’environnement scolaire reste hétérogène et varie d’une école à une autre. Elle se présente comme ainsi :

- **82%** des écoles élémentaires ne sont pas clôturées ;
- **54%** des écoles élémentaires ne disposent pas de point d’eau ;
- **93%** des écoles n’ont pas une source d’éclairage ;
- **29%** des écoles ne disposent pas de latrines modernes. Toutefois, la plupart des latrines existantes sont dégradées.

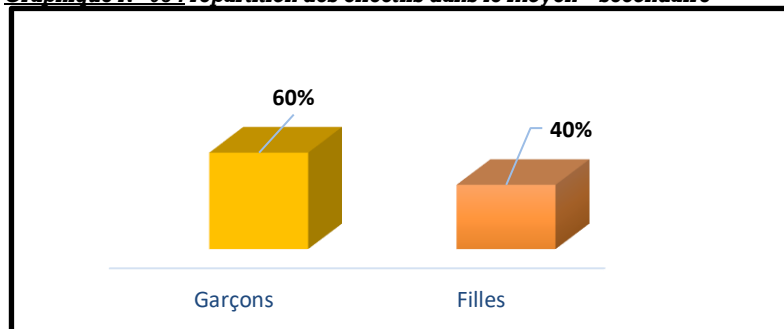
La conjugaison des efforts consentis dans ce secteur par l’Etat, la collectivité locale ainsi que les enseignants et parents d’élèves a permis d’obtenir les résultats scolaires suivants :

- Durant les cinq dernières années, ce taux n'a pas dépassé les 25%. Seul en 2014, la commune a enregistré un taux de scolarisation de **23,85%**. En 2017, ce taux est estimé à **13,53%** et il est inférieur au taux départemental qui est de **46.41%** ;
- **Le taux d'abandon** est à **1%** en 2017. Ce taux est largement inférieur au taux à la départemental qui était de **1,4%** en 2017 ;
- **Le taux de redoublement** est de **4,6 %** en 2017. Il a considérablement augmenté par rapport à 2014 où il était à **1,5 %**. Ce taux est légèrement supérieur au taux du niveau départemental qui à **4,4 %** ;
- **Le taux de réussite au CFEE** est de **48,2%** en 2015. Ce taux a augmenté de **12,36%** par rapport à 2016 où il était de **35,84%**. Il est égal au taux départemental (**48,2%**) ;
- **Le taux de réussite de l'entrée en sixième** quant à est égal à **56,75%** avec **63,14%** pour les filles. Ce taux est largement supérieur au taux de réussite de 2016 qui était de **32,48%**. En effet, **85%** des élèves ont été admis en collège.

3.1.1.3. Le moyen - secondaire

La commune compte quatre 04 collèges et un lycée avec un corps professoral de 71 enseignants dont 04 femmes. L'ensemble des élèves de ces CEM est de 1 749 élèves dont 838 filles soit 40% de l'effectif total. Le ratio élève – enseignant est de 26.

Graphique N° 03 : répartition des effectifs dans le moyen – secondaire



La commodité au niveau des CEM et lycée se résument comme suit dans le tableau ci-après :

Tableau N°05 : Commodités au niveau des infrastructures du moyen - secondaire

ENSEIGNEMENT MOYEN - SECONDAIRE							
Villages	Nbre de classes en dur	Nbre d'abris provisoires	existence de clôture	existence de point d'eau	existence de latrines	existence source d'énergie	Particip. Communautaire
Lycée Simbandi	12	11	Non	Oui	Oui	Non	APE CGE
CEM Safane	8	0	Non	non	non	oui	APE CGE
CEM Niafor	6	5	Non	oui	oui	non	APE CGE
CEM Simbandi	4	10	Oui	oui	oui	non	APE CGE
CEM Thiar	6	3	Non	non	non	oui	APE CGE
Total	36	29	10%	60%	60%	40%	

Source : IEF Goudomp. 2017

3.1.1.4. Enseignement arabe et coranique

La commune de Simbandi est une localité à majorité musulmane. L'enseignement arabo - coranique y occupe une place très importante depuis plusieurs générations. La collectivité locale compte actuellement 94 daaras et 12 écoles arabes. Cependant, la plupart des daaras existants dans la commune se font sous la forme de "karanta". Ces "karantas" permettent aux élèves scolarisés dans les écoles française de mémoriser le coran. Les enseignements se font le soir. Vue leur impact dans l'éducation religieuse des enfants, ces « daaras » ont presque doublé en deux ans passant de 53 à 94 entre 2015 – 2017.

Tableau N°06 : Évolution des daaras/karanta

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de Daaras	53	53	53	94	94

Atouts

- 06 CTP
- 02 CPC
- 28 écoles élémentaires dont 2 privées
- 04 collèges
- 01 lycée,
- 94 daaras/Karantas
- Appui de La mairie et de L'Etat
- Accessibilité des écoles

Opportunités

- Présence de partenaires techniques et financiers
- Politique de l'état en matière d'éducation
- Appui de la mairie
- Accessibilité des écoles

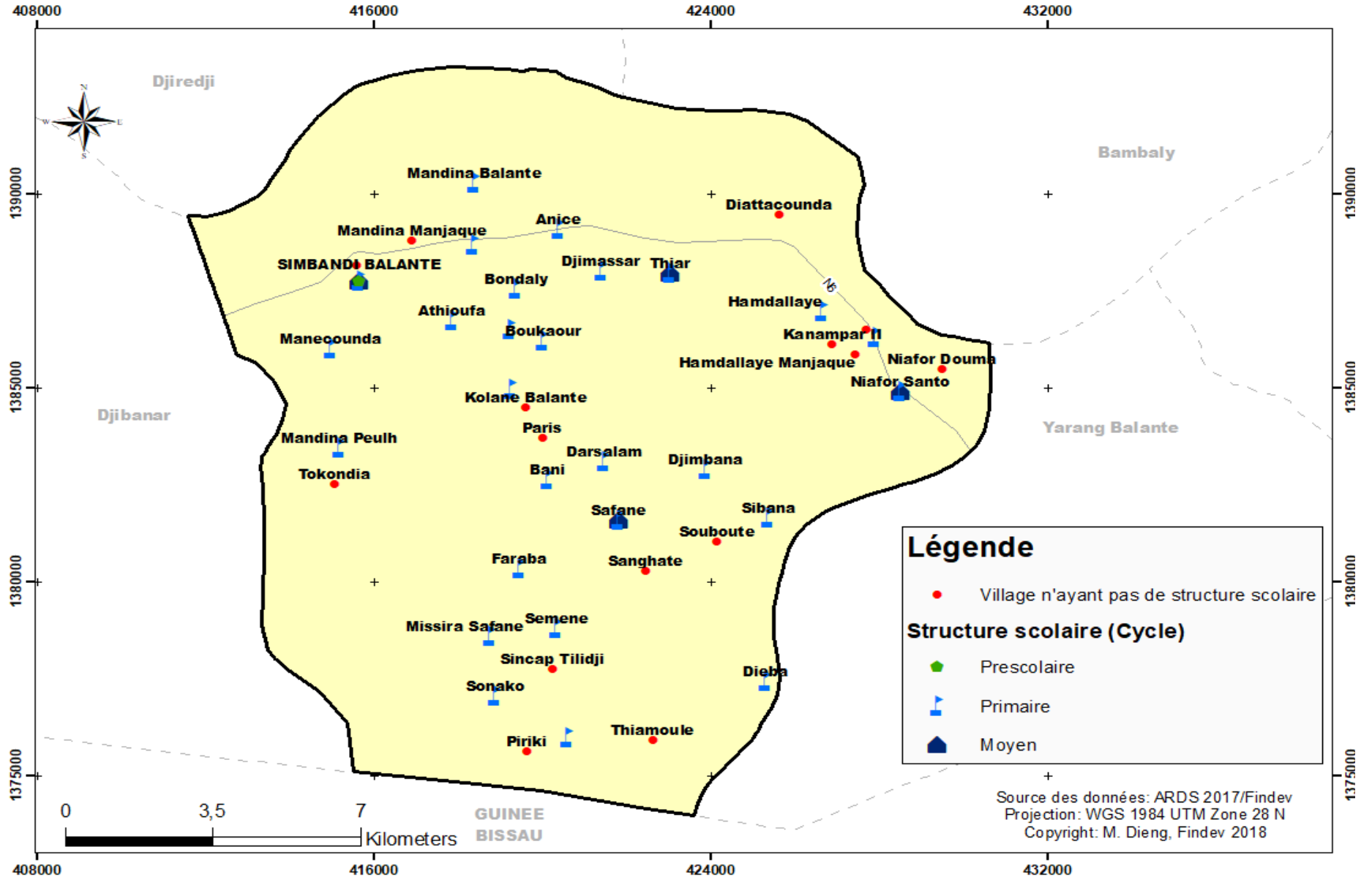
Faiblesses

- Existence Abris provisoires
- Enseignant peu formés et moniteurs insuffisants
- Insuffisance de manuels scolaires et de matériel didactique
- Insuffisance d'équipements sportifs et psychomoteurs
- Absence de points d'eau et de latrines dans certaines écoles
- Salles de classe dégradées
- Certains villages sont éloignés des collèges et du lycée
- Taux d'abandon élevé dans les CEM
- Cantines scolaires insuffisantes
- Absence de rampes pour les handicapés
- Effectif pléthorique à Simbandi Balante 1 et 2 Mandina Balante, Kolane et Assoumoun
- Absence de locaux de direction dans certaines écoles
- Personnel enseignant insuffisant à Terembasse
- Absence de clôture dans certaines écoles
- Grossesses et mariages précoces
- Problèmes d'Etat Civil
- Insuffisance de Bibliothèque
- Absence de salles informatique

Menaces

- Conflits armés
- Faible protection sociale des élèves
- Déperdition scolaire
- Grèves incessantes

Carte N°04 : Infrastructures scolaires de la commune de Simbandi Balante



3.1.2. Santé

3.1.2.1. Infrastructures

La commune compte 02 postes de santé, 08 cases de santé, 02 maternités rurales pour 41 villages. Toutefois, il faut signaler que le poste de Santé de Simbandi Balante est une structure privée Catholique. L'existence de ces infrastructures cache bien des disparités. En effet, la zone de Hamdalaye composée de 11 villages est dépourvue de poste de santé, les populations de ces localités éprouvent des difficultés à se faire soigner.

En outre, sur une superficie de 245 km², le nombre d'infrastructures sanitaires reflète l'insuffisance de la prise en charge couverture médicale dans la commune. En effet, pour une population de 27 259 habitants, les deux (02) postes s'avèrent insuffisants selon les normes recommandées par l'OMS qui préconisent un poste de santé pour 10 000 habitants. Concernant les conditions d'accès aux soins, l'offre varie d'une structure à une autre. Le tableau ci-dessous donne le nombre d'infrastructures existants sanitaires existants dans la commune.

Tableau N°07 : Fonctionnalité des Structures sanitaires de la commune

Zones	Nbre de Poste de santé	Nbre de Case de santé	Nbre de Maternités rurales	Fonctionnalité	Points d'eau	Source d'énergie	Toilettes
Simbandi BALANTE	1	0	1	Oui	Non	Electricité	Oui
Safane	1	0	1	Oui	Non	Solaire	Oui
Missira safane		1		Oui	Non		Oui
Djimba		1		Oui	Non		Oui
Djimassar		1		Oui	Non		Non
Thiar		1		Oui	Non		Oui
Temento Mandingue		1		Oui	Non		Oui
Niafor santo				Oui	Non		Oui
Kolane balante		1		Oui	Non		Oui
Mandina balante	0	1		Oui	Non		Oui

Source : District sanitaire Goudomp

Pour rapport à la fonctionnalité de ces infrastructures sanitaires, mis à part les postes de santé, aucune des cases fonctionnelles n'est alimentée en eau, ni connectée à une source d'électricité. Pour les édicules publics, seule la case de Djimassar en est dépourvue. Cependant, la seule source d'énergie utilisée par le poste de santé de Safane provient du solaire. Cette situation rend très difficile les conditions de travail et de sécurisation des stocks de médicaments au niveau des cases de santé.

3.1.2.2. Personnel

Le personnel de santé est composé de :

- Deux (02) infirmiers Chef de Poste (ICP) ;
- Deux (02) sages-femmes ;
- 13 matrones ;
- 30 agents de santé communautaires.

3.1.2.3. Équipement sanitaire

Les deux (02) postes de santé possèdent une ambulance. Cependant, celle de Safane est tombée en panne. Le plateau médical dans les postes est insuffisant et toutes les cases de santé sont sous équipée. Les équipements se résument en des lits d'observation et Boîtes d'accouchements.

Atouts

- 02 postes de santé
- 08 cases de santé
- 02 maternités rurales
- 01 pharmacie de dépôt
- Existence de mutuelle de santé
- Existence d'ambulance au niveau du poste de santé privé

Opportunités

- CMU
- Présence de Partenaires Techniques et Financiers
- Plan sésame
- Gratuité des soins des enfants de 0 à 5 ans

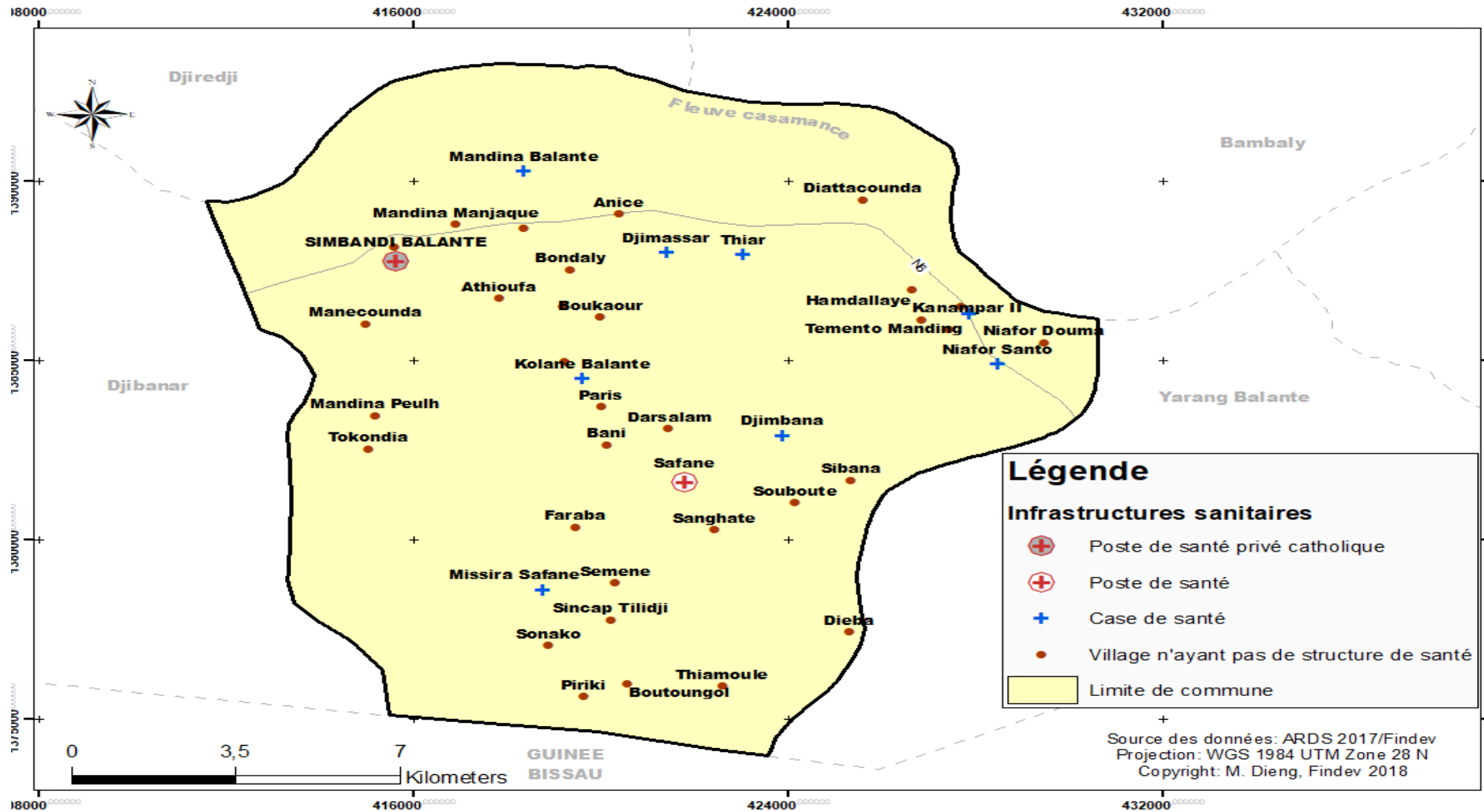
Faiblesses

- Cherté et déficit de médicaments
- Absence d'ambulance
- Poste de santé éloigné (Thiamlé 8km médina peul 5km Boukaour 5km)
- Retard de remboursement de l'Etat sur la gratuité des soins des enfants de 0 à 5 ans.
- Problème de prise en charge de la mutuelle de santé
- Problème d'accueil
- Absence de points d'eau et de latrines à Djimassar
- Absence de clôture dans les cases
- Pas de réunions du comité de santé depuis 2 ans
- Insuffisance de locaux dans les maternités rurales
- Plateau médical insuffisant
- Personnel sanitaire très insuffisant
- Accouchements à domicile et dans les lieux publics
- Retard suivi consultation prénatale
- Absence de poste de santé public dans le chef-lieu de commune

Menaces

- Conflits armés
- Grèves répétées dans le secteur de la santé
- Evolution des pandémies
- Dépendance des populations à la médecine traditionnelle

Carte N°05 : Infrastructures sanitaires de la Commune



3.1.3. Hydraulique

3.1.3.1. Infrastructures

Les infrastructures hydrauliques de la commune sont :

- **01 forage AEMV** en construction réalisé par le PUDC à Simbandi Balante. Ce dernier polarise 05 villages : Athioufa, Térembasse Mancagne, Mandina Manjacque, Mandina Balante, Bondaly
- **22 puits améliorés** équipés de pompe à motrice humaine. Sur ces 22 puits, seuls 16 sont fonctionnels. Elles permettent d'alléger les travaux des femmes dans le puisage de l'eau ;
- **54 puits modernes** fonctionnels qui participent à la desserte en eau des populations de la commune ;
- Dans le cadre de l'intercommunalité, le **réseau du forage de Djibanar** dessert les villages de Manécounda 1, Simbandi Balante et Madina Peulh;
- Et les villages d'Anice, Djimbana, Hamdallaye, Témento Mancagne et Témento Mandingue sont raccordés au réseau **AEMV de Diattacounda**,
- 43 branchements privés ;
- 02 bornes fontaines publiques ;
- 222 puits traditionnels dont 200 fonctionnels. Il faut que la plupart de ces puits s'assèchent durant la période d'Avril à Mai ce qui augmente la pénibilité des travaux des femmes qui parcourent des kilomètres pour s'approvisionner en eau.

Atouts

- Forage en construction
- 54 puits modernes dont 03 NF)
- 22 puits améliorés avec pompe
- +200 Puits traditionnels
- 02 bornes publiques
- 43 bornes fontaines privées
- 16 puits équipés

Faiblesses

- Assèchement des puits entre avril - juin
- Pannes fréquentes des puits améliorés
- Profondeur des puits qui entraîne la cassure des tuyaux
- Eau saumâtre dans 8 villages en saison sèche
- Réseau d'adduction limité
- Eau rougeâtre au niveau des puits modernes et traditionnels
- Eau non potable et nauséabonde sur certains puits

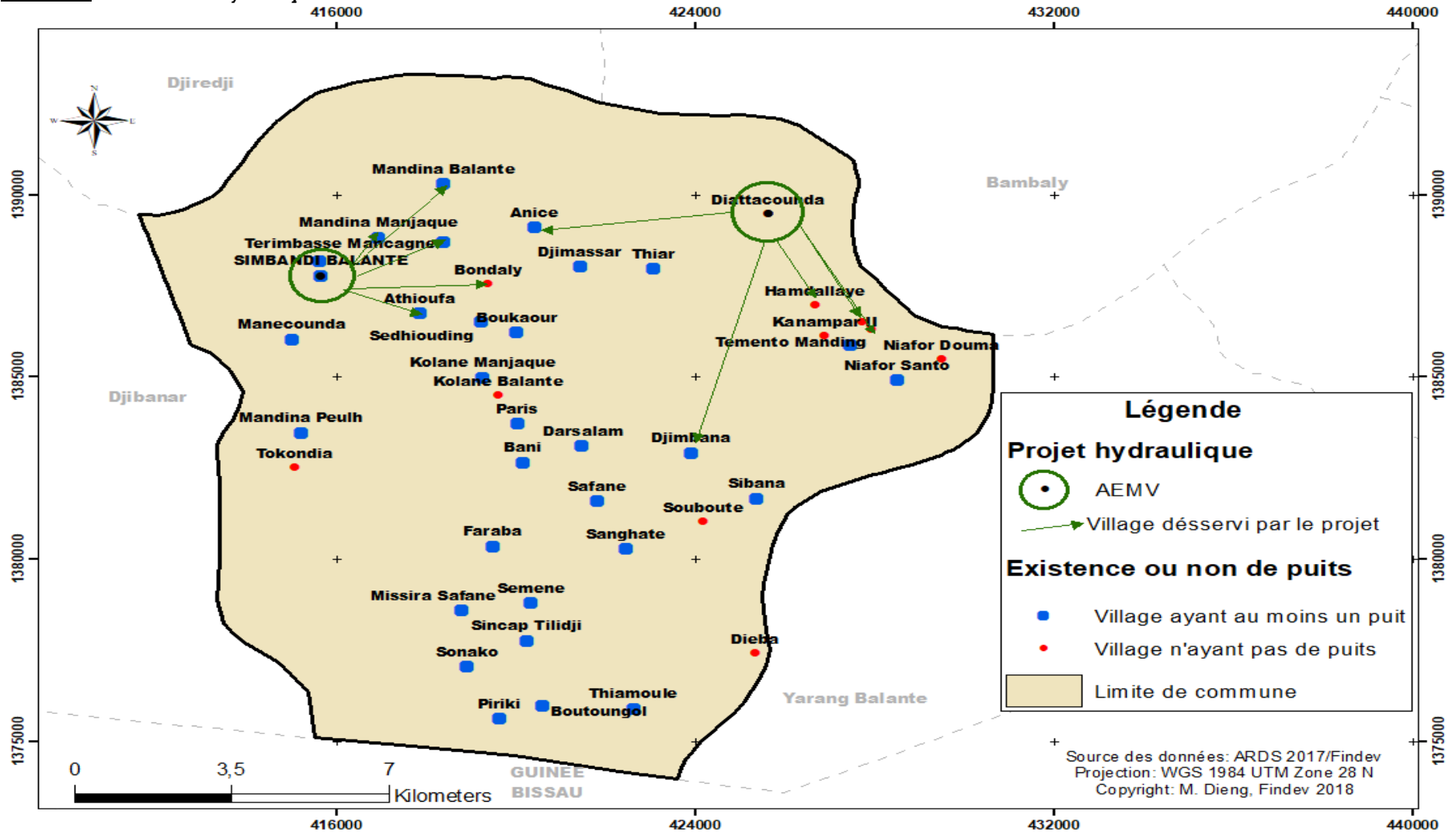
Opportunités

- Délégation du Service Public de l'eau
- Gestion transitoire des forages
- Existence de Partenaires Techniques et Financiers

Menaces

- Conflits armés
- Saturation du Système d'Approvisionnement en eau Potable
- Développement de maladies liées à la consommation d'eau avec une forte teneur en chlorure et en fluorure.

Carte N°06 : infrastructures hydrauliques de la commune



3.1.4. Assainissement et cadre de vie

Mis à part la canalisation réalisée par le MCA lors de la réhabilitation de la RN6, la commune de Simbandi Balantene dispose pas dans son ensemble, un système performant d'assainissement collectif. Il n'existe ni réseau d'évacuation des eaux usées, ni réseau de canalisation des eaux de pluie. Par rapport aux villages, malgré l'appui du programme PEPAM-BAD 2, qui avaient construit **570 latrines** avec **14 lavoirs**, le niveau des latrinisations, reste encore très faible dans la commune. Cependant, lors du diagnostic, il a été noté que la plupart de ces latrines ne fonctionnent plus. Ainsi la quasi-totalité dispose de latrines traditionnelles. En effet, des trous creusés à l'arrière des cours de la plupart des habitats servent de water-closets. Cet état de fait favorise en effet la prolifération du péril fécal et contamination de la nappe phréatique.

En outre, les ordures ménagères sont souvent déposées derrière les demeures, où elles sont ensuite enfouies ou incinérées. Ce qui explique le nombre fulgurant des dépôts sauvages qui sont près d'une vingtaine.

Atouts

- Canalisation à ciel ouvert sur la RN6
- 570 latrines modernes dont la plupart n'est pas fonctionnelle

Opportunités

- Présence de Partenaires Techniques et Financiers
- Programme National de Gestion des Déchets
- Office National de l'Assainissement du Sénégal

Faiblesses

- Insuffisance de latrines modernes
- dégradation des latrines existantes
- Absence de canalisation pour l'évacuation des eaux usées
- Présence de ravins sur les pistes de production
- Absence de système de CETOM
- Absence de système d'évacuation des eaux de pluie
- Risques de maladies liées à l'insalubrité
- Dépôts sauvages d'ordures

Menaces

- Développement du péril fécal
- Problèmes de santé publique
- Augmentation de la défécation à l'air libre

3.1.5. Environnement

La collectivité locale compte **27 carrières** de sable et de gravier qui sont éparpillées dans la commune. Cette importante ressource constitue un atout de premier choix pour les populations locales aussi bien dans les constructions que dans leurs activités économiques. L'extraction du sable et du gravier crée des ressources additionnelles conséquentes aux populations qui les revendent aux tiers.

La forêt classée de Bafata est à cheval entre la commune de Djibanar et celle de Simbandi. Elle est étendue sur 3 760ha et regorge d'avantages comparatifs très conséquents. En effet

la forêt permet entre autre de trouver du bois de chauffe, du charbon de bois, du bois de construction. Aussi il y'a les produits issus de la foresterie comme le madd, le néré ou encore le pain de singe. Avec les feux de brousse récurrents, la coupe clandestine et abusive, certaines espèces comme le caicédra, le fromager, le Venn, le Tekk sont menacées de disparition d'ici quelques années.

De grandes vallées traversent la commune dans le sens nord-sud et constituent des points de retenue en saison des pluies, créant ainsi un micro climat favorable aux activités agro sylvicoles. Il s'agit de :

- La vallée de Djibanar-Simbandi Balante
- La vallée de Djimbana
- La vallée de Simbandi Balante-Bondaly Mancagne
- La vallée de Hamdalaye-Temento
- La vallée de Niafor-Samine

Cependant, les changements climatiques participent profondément à la déstructuration de l'environnement. Aujourd'hui, le dysfonctionnement hydrologique fait que le fleuve fonctionne comme une véritable ria caractérisée par de fortes concentrations de sel sur, l'essentiel de son grand bassin versant affectant significativement les terrains adjacents. Ce constat s'illustre par la vallée de Djimbana qui s'étend sur 592 hectares et est complètement affectés par l'effet de la salinisation. Malgré cela, les effets post-aménagement lui conféreront le statut de grenier rizicole avec un impact réel sur la sécurité alimentaire de par les revenus monétaires ou non monétaires tirés de l'exploitation de cette vallée.

Par ailleurs, un phénomène d'érosion hydrique des versants accentué est noté à Témento d'où l'importance de la mise en œuvre de mesures de mitigation.

La faune et la flore sont très riches et diversifiées de par leurs différentes espèces. Ainsi, les phacochères, lièvres, singes et consort vivent dans la forêt même s'ils sont menacés d'extinction du fait de la destruction de leurs habitats naturels.

Atouts

- Présence de forêt classée et de forêts communautaires
- Aires de mis en défens
- Existence d'arbres fruitiers
- Existence de mares marigots et bolongs
- Cours d'eau
- Existence de carrières de sable et de latérite
- Présence du fleuve et de vallées
- Présence de carrière

Faiblesses

- Ensablement des mares marigots et cours d'eau
- Salinisation des mares et marigot
- Feux de brousse fréquents
- Coupe abusive et clandestine du bois et des espèces protégées (caïcédra, venn, fromagers, linco...)
- Déforestation et disparition de la mangrove
- Insécurité au niveau de la forêt classée et Déficit de gardes forestiers
- Gestion non contrôlée des carrières
- Existence de ravins
- Remontée des eaux de fleuve vers les terres

Opportunités

- Existence d'un volume important et varié de paquets technologiques mis au point par la recherche
- Diffusion significative des technologies par les services techniques, les projets et programmes et les ONG
- Maîtrise des technologies de lutte contre la dégradation des terres
- Présence de Partenaires Techniques et Financiers

Menaces

- Exacerbation de l'insécurité alimentaire
- Conflits armés
- Croissance du chômage
- Déforestation

3.1.6. Sports, jeunesse

La jeunesse constitue plus de la moitié de la population de Simbandi Balante. Cependant cette jeunesse est dans l'ensemble caractérisée par :

- Un taux de chômage élevé dû entre autre au manque de formation de la jeunesse dans les métiers d'avenir ainsi qu'à l'absence de financement pour les jeunes. A cela, s'ajoute l'absence de centre de formation professionnelle et technique ;
- L'absence de financement des projets de jeunes, renforcé par les mouvements migratoires des jeunes qui sont tentés de plus en plus à rejoindre l'Occident ou les grandes villes du pays à la recherche de l'emploi
- Insuffisance d'infrastructures sportives susceptibles de hisser le sport vers d'autres sommets. Quinze (15) terrains sont ainsi aménagés pour permettre aux jeunes de pouvoir mener leurs activités sportives lors des navétanes organisés par la zone. A cet effet, la commune compte 37 ASC qui sont encadrées par la zone et l'ODCAV
- L'absence d'une réelle politique d'encadrement, de promotion pour venir à bout la situation de sous-emploi. En effet, l'apport du conseil municipal concernant cette jeunesse, se limite uniquement à l'attribution **de deux (02) million** de subvention pour l'organisation de rencontres Navétanes et les journées de la jeunesse.

3.2. Chapitre 2 : Profil économique

3.2.1. Les Secteurs Productifs

3.2.1.1. Agriculture

Principale activité économique de la commune, l'agriculture pluviale est pratiquée par la majeure partie de la population durant l'hivernage. Les principales spéculations sont la riziculture, le maraichage, l'arachide la pastèque. **L'arboriculture fruitière** est très développée dans la commune avec notamment l'exploitation de l'anacarde. Elle occupe une place prépondérante dans l'économie locale et la sécurité alimentaire de la commune. En effet, son exploitation génère d'importants revenus au profit des populations. Elle reste dominée par l'exploitation des **anacardiens**, des **manguiers** et des **fruits forestiers** (*Madd, Néré, Toll*). Cependant, on constate une extension de périmètres d'anacardiens éparpillés dans la localité. Les zones de plantation d'anacardiens sont visibles sur plusieurs hectares et cette situation réduit considérablement les terres cultivables, les espaces forestières et le tapis herbacé

Les ressources hydriques constituent le principal facteur de production agricole. L'eau dans la commune est issue de la nappe phréatique, de l'eau de pluie et encore de l'aménagement des vallées telle que la vallée de Djimbana en cours d'aménagement par le PAPSEN.

La main d'œuvre est constituée par les membres de la famille (hommes et femmes). Les paysans n'ont pas l'habitude de se payer les services de soughas comme il est de coutume dans d'autres régions du Sénégal.

Le matériel agricole mécanique est constitué de :

- un tracteur subventionné par le PPDC
- 05 motoculteurs offerts par l'ONG Fodde
- 02 décortiqueuses en riz
- une batteuse en riz

Ainsi que d'autres matériels rudimentaires tels que les houes sine, hilaires. Ces matériels sont insuffisants et vétustes. Les agriculteurs ont besoin d'une forte mécanisation de l'agriculture afin d'atteindre l'autosuffisance en riz pluvial tel que décliné dans le PSE par l'Etat du Sénégal.

Les intrants mis à la disposition des paysans pour leur faciliter la campagne agricole. Les engrais et les semences de qualité sont généralement subventionnés par l'Etat du Sénégal pour accompagner les agriculteurs dans la facilitation à l'accès aux intrants de qualité.

Sur les 20T de NPK reçu dans la commune, seules 3T ont été vendue. 10t d'urée ont été reçu au lieu de 30t initialement prévues. Si certains paysans jugent le prix des intrants encore chers, d'autres déplorent le retard dans la mise en disposition.

Tableau N°08 : Distribution des semences pour la campagne agricole 2017

Commune	Sorgho local (T)			Maïs local cert. (T)			Riz (T)		
	Prévu	Reçu	Vendu	Prévu	Reçu	Vendu	Prévu	Reçu	Distribué
SimbandiBalante	3	3	3				38	31.72	31.72

Source : SDDR de Goudomp

Tableau N°09 : Distribution des engrais pour la campagne agricole 2017

Départ.	NPK 6-20-10			NPK 15-15-15			NPK 15-10-10			UREE		
	Prévu	Reçu	Vendu	Prévu	Reçu	Vendu	Prévu	Reçu	Vendu	Prévu	Reçu	Vendu
Simbandi	20	20	3	40	40	36	5			30	10	10,0

Source : SDDR de Goudomp

Atouts

- Pluviométrie abondante
- Disponibilité des terres
- Fertilité des sols
- Existence de 07 magasins de stockage dont 04 fonctionnels

Faiblesses

- Terres cultivables réduites
- Retard dans la mise en place des intrants et mauvaise qualité des intrants
- Pauvreté des sols et manque de formation technique
- Ensablement des rizières et morcellement des parcelles
- Insuffisance d'aménagements hydro agricoles
- Insuffisance de magasins de stockage
- Difficultés d'accès à la terre pour les femmes et les jeunes du fait du mode d'acquisition

Opportunités

- Présence de Partenaires Techniques et Financiers
- Nouvelle politique agricole de l'Etat du Sénégal

Menaces

- Insécurité alimentaire
- Conflits armés
- Changements climatiques

3.2.1.2. Élevage

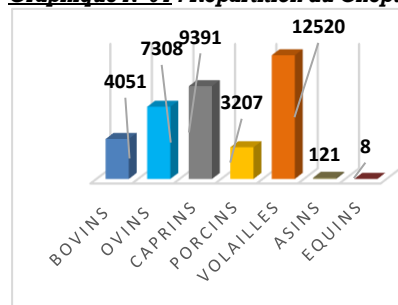
Simbandi est une zone où l'élevage y est pratiqué de manière intensive et extensive. La quasi-totalité du cheptel appartient aux hommes malgré le fait que les femmes s'activent dans l'embouche. L'élevage constitue la deuxième activité après l'agriculture. L'effectif du bétail est important.

Tableau N°10 : Composition du cheptel par zone

Cheptel	Zones			Total
	Simbandi	Hamdalaye	Terembasse	
Bovins	1014	1773	1264	4051
Équins	8	0	00	8
Asins	54	17	50	121
Ovins	2076	2614	2618	7308
Caprins	2342	3160	3889	9391
Porcins	430	1706	1071	3207
Volailles	4952	3873	3695	12520

Source : Enquêtes socio-économiques DC 2018

Graphique N°04 : Répartition du Cheptel



Le cheptel est nourri selon le type d'élevage pratiqué. Au regard du mode d'élevage extensif pratiqué dans la commune, l'alimentation se fait à partir des pâturages naturels et des résidus de récoltes. En outre, la commune de Simbandi Balante dispose de plusieurs aménagements dédiés pour le parcours du bétail principalement recensés dans la zone de Térembasse. En effet, c'est la zone qui concentre le plus de villages par conséquent beaucoup plus d'éleveurs et donc le cheptel y est plus développé. Par ailleurs, avec une pluviométrie assez importante, le tapis herbacé garantit une alimentation abondante sur une bonne période de l'année. Quant à l'abreuvement du bétail, il s'effectue tout naturellement au niveau des puits ou des différents points d'eau naturels (mares, marigots et d'autres bas-

fonds). La commune ne compte aucun abreuvoir, ni mare pastorale construite ou aménagée pour permettre au cheptel s'abreuver correctement.

Les principales maladies auxquelles font face les bovins dans la commune sont

- Dermatose nodulaire contagieuse des bovins (DNCB)
- Péri pneumonie contagieuse des bovins (PPCB)
- Charbon symptomatique et bactérien la pasteurellose et la fièvre aphteuse.

Atouts

- Existence de zones de pâturage et cheptel diversifié
- Existence de comités de gestion de la paix et de comités de vigilance
- Absence d'abreuvoirs et assèchement précoce des mares
- Vol de bétail et divagation des animaux
- Absence de fourrières et d'abattoirs
- Réduction des zones de pâturage
- Conflits entre éleveurs agriculteurs
- Insuffisance du personnel d'élevage
- Manque d'organisation des éleveurs

Faiblesses

Opportunités

- Présence de Partenaires Techniques et Financiers
- Politique de l'élevage adaptée au contexte de zone
- Conflits armés
- Maladies épidémiques
- Insécurité alimentaire

Menaces

3.2.1.3. Pêche

Elle occupe la troisième place dans l'économie de la commune et contribue à la création de nombreuses d'emplois temporaires surtout avec la pêche des crevettes qui est très importante dans la localité. Les acteurs de la pêche sont composés d'hommes et femmes. Ces dernières sont plus actives dans la cueillette des fruits de mer et la transformation avec des moyens rudimentaires.

Malgré l'importance de la potentialité en ressources halieutiques, l'activité de pêche est, toujours, à l'étape artisanale dans la commune de Simbandi Balante avec les méthodes d'exploitation jugées traditionnelles et peu performantes. Cependant, malgré ces facteurs, on recense une flotte navale composée de près de 40 pirogues artisanales et motorisées. Outre cela, les pêcheurs utilisent pour la plupart les mono-filaments en nylon non biodégradables avec des mailles de 50 pour la surface et le maillant dévirant de fonds mono filament en fibre de taille 90 à 100. Ces types de filets de pêche ne sont pas conformes avec la réglementation conformément au code de la pêche.

La commune compte 04 débarcadères aménagés pour l'accostage des pirogues. Ce nombre est jugé insuffisant et ne répondent pas aux normes au vu du développement du secteur de la pêche dans la localité

Les principales ressources halieutiques retrouvées au niveau des débarcadères sont les Tilapia « *Sarotherodon melanotheron* », Gerres « *Gerres nigri* », Machoiron « *Arius heudolotti* », Otolithes « *Pseudolithus* », Carangues « *Caranx*, *Lichia*, *Trachinotus* », Capitaines « *Pentanemus quinquarius* », Carpes blanches « *Pomadasys jubelini* » et les crevettes (*pénéaus notialis*), etc.

Atouts

- Présence du fleuve et de marigots
- Pirogues artisanales et motorisées
- Richesse des ressources halieutiques

Faiblesses

- Utilisation de filets non réglementaires
- Non-respect du repos biologique
- Disparition progressive de la mangrove
- Absence de site de débarquement et de chambres froides
- Non-respect du port du gilet
- La surexploitation des ressources halieutiques (crevettes)
- L'insuffisance de la sécurité de la navigation et de la pêche artisanale

Opportunités

- Présence du Fleuve
- Présence de Partenaires Techniques et Financiers
- Existence de structures de financement de la pêche

Menaces

- Conflits armés
- Disparition des ressources halieutiques

3.2.1.4. Artisanat

Le secteur de l'artisanat constitue un secteur pourvoyeur d'emploi. A Simbandi Balante, l'artisanat est très développé et les différents corps de métiers recensés sont :

La menuiserie de bois : 29 ateliers de menuiserie de bois sont recensés dans la commune. Leur importance est due à l'accessibilité du bois d'œuvre qui provient essentiellement de la forêt classée.

La menuiserie métallique aussi tend de plus en plus à se développer avec l'installation des 03 ateliers de menuiserie métallique dans les zones de Simbandi Balante et de Hamdalaye. C'est ainsi que nous dénombrons plus d'une soixantaine de menuisiers s'activant dans ces ateliers et les différents ateliers de Tanaff

La couture : les ateliers de couture sont au nombre de 47 et plusieurs de ces ateliers sont dirigés par des femmes voulant développer leurs activités dans la mode et faire connaître les richesses culturelles de leur zone par l'expression de leurs créations.

La coiffure : 9 salons de coiffure sont installés dans la commune pour presque autant de coiffeurs. En effet 10 coiffeurs s'activent dans leurs différents salons de coiffure. Ces salons de coiffure sont destinés à la coupe de cheveux masculine.

La mécanique : le domaine n'est pas en reste car les enquêtes effectuées sur le terrain ont révélé la présence de 07 garages ou ateliers de mécanique destinés à la réparation et à l'entretien de véhicules, « jakarta » et autres moyens de transport. Le développement de ce secteur est dû au boom de motos jakartas (**262 jakartas**) comme moyen de transport, ce qui a induit une forte demande en termes de réparations. Ils assurent aussi la distribution du gaz oil.

La vannerie : les produits du rônier sont utilisés pour réaliser des paniers et autres objets et ustensiles.

Atouts

- Existence de la demande
- Existence de corps de métiers
- Existence d'acteurs

Faiblesses

- Méconnaissance de l'environnement institutionnel du secteur artisanal
- Faible niveau d'équipement des artisans
- Accès difficile aux financements qui est dû au manque d'organisation des artisans
- Expertise peu qualifiée des jeunes artisans : un faible niveau de formation donc de compétence
- Inexistence au plan local d'une organisation d'artisans affiliée à la chambre des métiers de Sédhiou

Opportunités

- Existence de Partenaires Techniques et Financiers
- Existence de structure de financement de l'artisanat

Menaces

- Conflits armés
- Chômage
- Emigration clandestine

3.2.1.5. Commerce

Sur l'ensemble de la commune, plus de 170 petites boutiques y sont dénombrées. En plus de ceux-ci, les marchés suivants sont recensés sur le périmètre communal :

Le marché permanent de Simbandi Balante : le marché est lieu où les populations des villages environnants se retrouvent afin de pouvoir écouler leurs marchandises et disposer de certains produits et marchandises. Ce marché a été créé avec l'appui de la municipalité de Simbandi Balante et compte une vingtaine de souks qui permettent à la collectivité locale de générer des recettes fiscales.

- **Le marché hebdomadaire ou « louma »** : le marché « louma » de Simbandi Balante se déroule tous les lundis dans le chef-lieu de la commune. C'est un lieu d'échanges pour toute sorte de produits.
- Les quatre (04) marchés permanents dans la commune. Ces lieux constituent en effet des marchés potentiels pour la commercialisation des produits maraîchers, agricoles bruts ou transformés provenant des différents périmètres maraîchers et arboricoles. En outre, ils permettent aux femmes de développer leurs activités de petit commerce.

Atouts

- Existence de consommateurs de biens et services
- Situation géographique favorable
- Activités économiques existantes

Faiblesses

- Faible niveau de revenus des populations
- Difficultés d'accès aux financements
- Ruptures fréquentes de stocks

Opportunités

- Existence de structures de micro-finances
- Proximité avec la Guinée Bissau

Menaces

- Conflits armés
- Récurrence des vols

3.2.1.6. Tourisme

La collectivité territoriale de Simbandi Balante regorge d'importantes potentialités naturelles (forêts où l'on peut pratiquer la chasse, bras de fleuve, etc.) qui peuvent faire de cette localité une zone à vocation touristique. Toutefois, tel n'est pas le cas. Par contre, il est noté un développement du tourisme religieux au niveau du village de Témento. En effet, ce dernier abrite chaque année un pèlerinage regroupant des fidèles des diocèses de Ziguinchor, Kolda et de la sous-région (Guinée Bissau et Gambie).

Atouts

- Existence de sites culturels
- Pèlerinage à Témento
- Existence de littoral et de forêts

Faiblesses

- L'absence d'infrastructures touristiques existantes
- La méconnaissance de l'importance des recettes fiscales issues du tourisme
- L'absence d'une organisation touristique sur le plan local

Opportunités

- Présence des partenaires techniques et financiers

Menaces

- Conflits armés
- Faiblesse des ressources fiscales

3.2.1.7. Allègement des travaux des femmes

L'autonomisation de la femme est devenue une priorité pour les gouvernements du monde à travers *l'objectif 5 des ODD horizon 2030 « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et filles »*. Ainsi, les femmes sont ainsi mises au cœur du processus de développement tant leur apport dans les secteurs économiques est considérable. Avec le vote de la loi sur la parité par le gouvernement sénégalais, les femmes sont plus représentées dans les grandes instances de décision au niveau du conseil municipal. Cependant le taux d'analphabétisme assez élevé et l'absence de maison des femmes font qu'elles ne soient pas encore totalement impliquées dans toutes les prises de décision.

Dans la commune, les femmes de Simbandi s'activent pour la plupart dans la riziculture, le commerce ou encore l'artisanat. Elles représentent 49% de la population et sont organisées autour de **44 GPF** dont **20** qui ont une reconnaissance juridique.

Concernant l'accès des femmes à la terre, le constat est qu'elles ne disposent pas suffisamment de terres cultivables pour intensifier leurs activités. Leurs matériels agricoles sont assez peu fournis et l'accès aux intrants demeure l'un des points faibles pour l'amélioration de leurs productions agricoles et maraîchères. Elles sont confrontées à l'ensablement et à la salinisation des rizières ainsi qu'à l'absence de clôture sur les périmètres maraichers.

Les femmes éprouvent d'énormes difficultés à accéder aux financements. L'absence de formalisation de leurs GIE/GPF ainsi que leur non solvabilité font que les services financiers décentralisés n'ont pas toujours confiance en ces organisations.

Afin de matérialiser l'autonomisation des femmes dans la commune, un ensemble de projets innovants ont été proposés par les femmes

3.2.2. Les secteurs d'appui à la production

3.2.2.1. L'électricité

La commune est traversée par le réseau haute tension de la SENELEC. Cependant, 61 ménages de la zone de Hamdallay et du chef-lieu de la commune sont raccordés. Près de **400 ménages** disposent de la couverture en panneaux solaires. Ceci commence à devenir une alternative crédible pour l'accès à l'énergie. De type photovoltaïque, ces panneaux permettent aux populations d'avoir accès à certaines commodités comme de lampes solaires, des téléphones et radios. La puissance électrique de ces panneaux dépend en grande partie du nombre de panneaux à la disposition de chaque ménage.

Cependant, l'entretien de ces matériels posent un casse-tête aux bénéficiaires d'autant plus qu'il n'existe pas de technicien habilité à faire ce type de travail dans la commune.

Pour leurs travaux domestiques, les femmes utilisent le bois de chauffe et le charbon qui sont tirés de l'environnement immédiat. Ce phénomène participe à la dégradation du couvert végétal causée par l'égavage et la coupe abusive. Le gaz,

de même que les foyers améliorés sont utilisés par une quinzaine de ménages sur l'ensemble de la commune. Ces fourneaux « jambars » qui économisent du bois ne sont pas encore très développés dans la commune. Les lampes torches et les bougies constituent des alternatives encore répandues pour l'éclairage dans la nuit.

Malgré l'existence de différentes sources d'approvisionnement en énergie, l'accès à l'énergie, dans la commune de Simbandi Balante, reste un besoin insatisfait.

Atouts

- Existence de la demande
- Existence de plusieurs sources d'énergie

Opportunités

- Présence de le SENLEC
- Présence de l'ASER
- Existence de Partenaires Techniques et Financiers (PUDC, PUMA, etc.)

Faiblesses

- Insuffisance de la desserte et faible couverture du réseau électrique
- Absence de connexion au réseau conventionnel de certains villages
- Déficit d'éclairage public
- Faible vulgarisation des foyers améliorés
- Absence de dépôt de gaz

Menaces

- Conflits armés
- Accroissement du chômage

3.2.2.2. Transport et communication

La commune de Simbandi Balante est traversée par la route nationale N°6 reliant Ziguinchor à Kolda via Goudomp. Ceci fait que plusieurs 7 places et autres horaires passent quotidiennement par cet axe. Elle compte 08 pistes de production qui très peu praticables durant l'hivernage. Le transport est marqué par la présence importante des « taxis jakartas » qui permettent aux usagers de relier un point de la commune à un autre. La commune ne dispose pas de gare routière encore moins d'une station à essence.

Les habitants de la commune ont accès au réseau des trois opérateurs téléphoniques à savoir Orange, Tigo et Expresso. Même s'il y'a absence d'antennes de réseau, la couverture est presque totale pour les trois opérateurs. Aucun ménage de la commune ne dispose d'un branchement au téléphone fixe. Par une contre, il a été constaté une absence de couverture du réseau ADSL. Ce qui fait que l'accès à l'internet est facilité par les Smartphones.

Les postes de radio sont présents dans presque tous les ménages. Ces derniers reçoivent les signaux des principaux émetteurs radiophoniques tels que WALF FM, RSI, RFM, SUD FM. La télévision prend de plus en plus place dans la vie des populations locales. Les principales chaînes captées sont WALF TV, TFM, RTS, SEN TV ou encore 2STV.

Atouts

- Existence de route goudronnée (RN6)
- Existence d'acteurs
- Diversité de l'offre
- Utilisation de 03 opérateurs téléphoniques
- Accès à l'internet

Opportunités

- Existence de Partenaires Techniques et Financiers (PUDC, PUMA, etc.)

Faiblesses

- Absence de pistes praticables reliant plusieurs localités de la commune
- Absence de halte routière
- Instabilité du réseau de téléphonie mobile dans villages frontaliers avec la Guinée Bissau
- Inexistence de radio communautaire

Menaces

- Conflits armés
- Avancée de l'érosion hydrique

3.2.2.3. Les institutions de microfinance

Aucun service financier décentralisé n'intervient directement au niveau de la commune. Néanmoins des structures tel que le Crédit Mutuel du Sénégal et Caurie Microfinance intervient dans la commune de Diattacounda mais les GIE et GPF de Simbandi ont encore du mal à bénéficier de leurs prêts pour entre autres raisons :

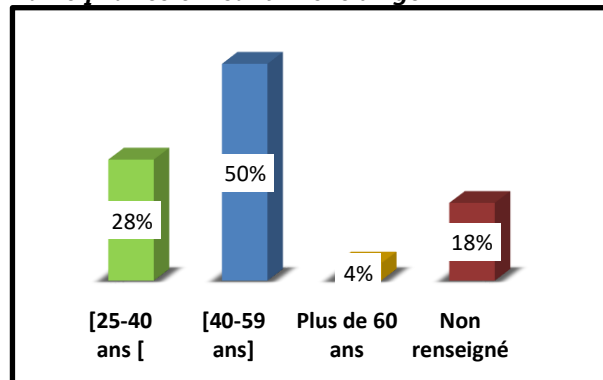
- La non formalisation de certains GIE et GPF
- La méconnaissance des procédures d'octroi de crédits
- Les taux d'intérêt et ainsi que les garanties jugés élevés par les intéressés

3.3. Chapitre 3 : Profil gouvernance

3.3.1. Le conseil municipal

Le conseil municipal de Simbandi Balante compte **quarante-six (46)** membres dont **vingt et un (21)** conseillères soit **45,65%** des membres du conseil municipal. On note une représentation acceptable des femmes comparée aux bureaux précédents. Cette situation est le fait de la loi sur la parité même si le quorum des **50% ou plus** n'est pas encore atteint. Cependant leur représentativité est figurative, car elles ne participent pas à toutes les rencontres du conseil. La répartition géographique des conseillers montre que ceux-ci sont répartis dans 23 villages de la commune. Simbandi Balante à lui seul enregistre douze (12) conseillers municipaux. La répartition géographique des conseillers est assez équilibrée dans l'ensemble car près de 60% des villages ont

Graphique N°05 : Répartition des conseillers municipaux selon leur tranche d'âge



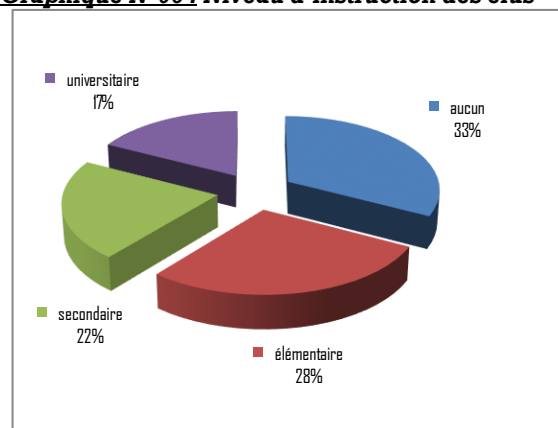
de conseillers municipaux.

au moins un conseiller issu de leur localité donc une voix qui transmettra au conseil les aspirations et préoccupations de chaque village.

L'âge des conseillers est compris entre 61 ans pour le plus âgé et 25 ans pour la moins âgée. Le maire a moins de 50 ans, ce qui témoigne du désir des populations de Simbandi à redynamiser le secteur politique et répondre aux défis de l'Etat dans sa réforme de l'Acte III de la décentralisation. L'analyse du graphique ci-dessous permet de constater qu'une (01) seule conseillère a moins de 30 ans tandis que 28% des élus, ont un âge compris entre 25 et 40 ans et que 23 conseillers soit 50% des membres ont 40 et 59 ans. 4% ont plus de 60 ans et l'âge de huit (08) conseillers n'a pas été renseigné.

Le conseil municipal est à majorité issu du parti démocratique sénégalais (PDS). En effet sur les 46 conseillers que comptent la mairie, 35 sont du PDS soit 76% des conseillers municipaux. Après le PDS, c'est Benno BokkYakkar qui arrive en seconde position avec 5 représentants au niveau du conseil municipal. Enfin le mouvement local "Carlenen" arrive en troisième position avec 4,35% des sièges soit 2 places dans le conseil municipal.

Graphique N°06 : Niveau d'instruction des élus



Le niveau d'instruction des élus est un indicateur qui permet de mesurer la capacité des élus à comprendre les textes et leurs prérogatives dans l'exercice de leurs fonctions.

L'analyse du graphique ci-dessous permet de voir que :

- ☞ **Seuls 17%** des élus locaux ont le niveau universitaire
- ☞ **1/3** des conseillers n'ont reçu aucune instruction en français ;
- ☞ **18 conseillers** sont alphabétisés dans les langues locales comme le Balante, le Mandingue ou encore la Manjakque.

La direction de la commune assurée par un Maire âgé de 48 ans et qui est à son sixième mandat d'élu. Il est assisté par deux (02) adjoints et un groupe de conseillers Pour la commune de Simbandi Balante, des commissions forment les instances techniques du conseil municipal. Ces différentes commissions sont:

- La Commission Environnement et gestion des ressources naturelles La Commission Jeunesse et Sports
- La Commission Santé
- La Commission Urbanisme Habitat
- La Commission Environnement et gestion des ressources naturelles
- La Commission Domaniale
- La Commission Finances Planification et coopération décentralisée

- La Commission Education

Les principales contraintes auxquelles le conseil municipal fait face sont :

- Analphabétisme des conseillers important
- Méconnaissance des textes régissant les collectivités territoriales
- Manque de formation dans certains modules nécessaires au bon fonctionnement de la municipalité

Et pour remédier à cela des solutions adéquates peuvent être prises. Il s'agit

- Formation des élus en coopération décentralisée et passation de marchés publics
- Formation gestion administrative et financière

Le budget de la commune est alimenté par des recettes ordinaires (taxe rurale et dans une moindre mesure de certains impôts locaux) et des recettes extraordinaires constituées par les fonds de concours de l'Etat (fonds de dotation de la décentralisation) et des partenaires au développement. Le fonds de dotation de la décentralisation permet à la commune de prendre en charge les compétences transférées telles que l'éducation, la culture ou encore la jeunesse.

Le Plan Annuel d'Investissement de la commune de Simbandi Balante s'élève à 235 900 000 F CFA en 2018. Ce plan sera financé par la commune, ses partenaires au développement et par d'autres entités participant au développement de la commune. 1,5% du budget sera financé par la commune. Le PAPSEN, BCI ou encore le PNDL sont des partenaires. Le secteur de l'éducation prend plus de 25% du budget. La construction de salles de classes, l'achat de fournitures permettra à coup sûr de réduire les difficultés rencontrées par le secteur éducatif.

Le secteur de la santé aussi est très bien en considération dans le budget. En effet 16% des dépenses prévues cette concernent la santé en passant de la construction d'une case de santé à l'achat d'équipements pour handicapés en passant par la clôture de cases de santé.

Ce plan est en légère baisse comparé au PAI de 2012. En effet le plan annuel d'investissement de 2012 de la commune était estimé à 266 680 000 F CFA soit une baisse de plus de 11%.

3.3.2. La société civile

3.3.2.1. Les groupements

Les groupements ont été créés pour améliorer les conditions de vie de leurs membres. Composés soit d'hommes, soit de femmes ou des deux à la fois, ils se présentent sous deux formes : les groupements d'intérêts économiques (GIE) et les groupements de promotion féminine (GPF).

A. Les groupements de promotion féminine (GPF)

Les GPF sont des groupements composés généralement de femmes ayant un but commun et bien défini. Ils définissent un ensemble d'activités génératrices de revenus. Dans la commune, **44 GPF** sont répertoriés dont **20** ayant un statut juridique. L'absence de SFD ne facilite pas la formalisation de ces GPF et les taux de remboursement ainsi que les formes de garanties jugées trop élevés constituent les principales contraintes de ces GPF.

Si l'apport de la femme dans l'économie locale n'est plus à démontrer, force est de constater qu'elles doivent être mieux encadrées et accompagnées dans la gestion administrative et financière ainsi qu'en matière de leadership et de partenariat.

B. Les groupements d'intérêts économiques (GIE)

Les GIE sont des entités plus crédibles que les GPF. En effet un GIE est une forme d'entreprise reconnue juridiquement et ayant une personnalité juridique.

Dans la commune de Simbandi, **15 GIE** sont dénombrés mais seuls 06 ont un statut juridique et possèdent un registre de commerce et un NINEA. Ces GIE s'activent dans des milieux tels l'artisanat, le commerce ou encore la pêche.

3.3.2.2. Les Associations et Organisations

1. Les associations de parents d'élèves (APE)

Depuis les dernières réformes du secteur éducatif, la gestion des infrastructures scolaires est confiée aux parents d'élèves regroupés au sein des APE. C'est ainsi que chacun des établissements scolaires existants, dispose d'une telle structure. Elles sont actuellement au nombre de trente et un (31).

L'impact des Associations de parents d'élèves (APE) dans le domaine éducatif est peu appréciable en raison de leur faible dynamisme. En effet, elle tient des réunions qui ne sont pas malheureusement formalisées. Cela découle de la méconnaissance des membres de leurs rôles et missions. C'est ainsi qu'ils ont du mal à trouver les moyens financiers nécessaires à leurs missions de gestion des écoles.

2. Les associations sportives et culturelles (ASC)

A l'échelle communale, 28 associations de jeunes rivalisent d'ingéniosité pour amener le nom de leurs localités respectives au plus haut sommet à l'échelle régionale voire nationale.

3. Les organisations religieuses : elles sont au nombre de 95 dahiras et 22 associations chrétiennes essaient d'animer la vie religieuse de la communauté.

4. PLAN D'ACTION

4.1. Problématique majeure de développement

La commune de Simbandi Balante constitue un cadre d'exercice du pouvoir local, de gestion de proximité, de participation des populations à la prise en charge de leurs propres besoins, bref de gouvernance locale. Cette dernière repose sur la participation des citoyens à la gestion des affaires locales, sur le respect des droits des minorités et des couches vulnérables et sur la transparence dans la gestion budgétaire. En effet, la commune souffre de plusieurs maux qui freinent l'essor de son économie et qui sont liés, d'une part, aux difficultés d'accès aux services sociaux de base et d'autre part à l'insuffisance des investissements structurants dans les secteurs clés de l'économie locale tels l'agriculture, l'élevage, l'artisanat et surtout dans le secteur du transport.

4.2. Vision

« Offrir la population de Simbandi Balante une économie émergente portée par des initiatives locales fortes et dont les retombées sont réparties de manière solidaire, grâce à un contrôle citoyen effectif, garantissant un développement harmonieux, durable et intégré dans son environnement immédiat »

Prenant en considération la situation économique de la commune et les aspirations des populations, les représentants des différents acteurs ont émis des idées d'une vision d'ensemble dont les mots clé sont : émergence économique, initiatives locales, bonne gouvernance, collectivité territoriale forte avec un développement harmonieux et durable, un épanouissement des populations, concertation, solidarité, répartition équitable des richesses, insertion dans l'économie et développement de la coopération et du partenariat.

4.3. Axes stratégiques

Le bilan diagnostique réalisé a permis d'identifier les atouts et potentialités de la commune mais aussi de déterminer les contraintes et obstacles au développement. Ces différentes contraintes, articulées aux priorités, ont permis aux différents acteurs de définir de façon consensuelle, les leviers qu'il faut actionner pour asseoir un développement durable. Cette vision est soutenue par trois(03) axes qui tendent toutes vers sa réalisation que sont:

- **AXE 1 : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base et du cadre de vie**
- **AXE 2 : Promotion d'un environnement favorable à la bonne gouvernance et au partenariat**
- **AXE 3 : Redynamisation des activités économiques**

4.4. Objectifs de développement

Les axes stratégiques ci-dessus énumérés, sont articulés autour d'objectifs de développement. Ainsi chaque axe stratégique contient un certain nombre d'objectifs qui, atteints, participent à la réalisation du futur souhaité.

AXE 1 : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base et du cadre de vie

La satisfaction des besoins sociaux de base constitue un facteur essentiel de sortie de la pauvreté. En effet, l'accès à des infrastructures de base, de santé, d'éducation et de formation, d'adduction d'eau potable à un effet direct sur la qualité de vie. Il détermine en plus l'offre d'opportunités économiques aux populations. Force est de constater que sans accès à ces biens et services publics ou collectifs, un ensemble de chocs endogènes annihilera tous les efforts de développement de la commune. Toutefois, il est à noter que l'accès à ces biens et services pour la majorité des populations dépend de leur niveau de revenu mais aussi des ressources fiscales de la commune. En outre, les résultats du diagnostic participatif a fait ressortir que les enfants, les femmes et les autres personnes en situation de handicap ont difficilement accès aux ressources, aux services sociaux de base et aux opportunités économiques. A cet effet, même si des avancées significatives ont été notées dans le domaine de la protection des groupes vulnérables, beaucoup d'efforts restent à être faits. L'axe stratégique N°1 intègre les objectifs stratégiques suivants :

- **OS 1 : Amélioration de l'accès aux infrastructures et aux soins sanitaires**
- **OS 2 : Amélioration de l'accès à l'eau potable**
- **OS 3 : Amélioration de la qualité de l'offre éducative (améliorer les conditions de l'environnement scolaire et de maintien à l'école, améliorer les conditions d'enseignement arabo – coranique)**
- **OS 4 : Amélioration du cadre de vie (assainissement, hygiène améliorer la mobilité des biens et des personnes)**
- **OS 5 : Étendre le réseau électrique**
- **OS 6 : Restauration de la biodiversité et protection des espaces forestières**
- **OS 7 : Appuyer la Promotion féminine**
- **OS 8 : Développer les projets de la Jeunesse et Sport**

AXE 2 : Promotion d'un environnement favorable à la bonne gouvernance et au partenariat

Le développement durable de la commune de Simbandi Balante reste assujéti à une meilleure gouvernance de ses affaires locales et au renforcement de capacités de l'ensemble des acteurs locaux. Ces derniers, dynamiques soient-ils, restent confrontés à un déficit capacitaire accru. Ce qui constitue un facteur limitant surtout à l'endroit des élus dans l'exercice de leurs fonctions. Face à ces multiples constats, les objectifs suivants ont été retenus :

- **OS 1 : Renforcer les capacités du conseil municipal (renforcer les rôles et responsabilités, finances locales, en gestion du foncier, textes de GRN, coopération décentralisée)**

- **OS 2 : Renforcer les capacités de la société civile**
- **OS 3 : Assurer la sécurité des personnes et des biens (cantonnements militaires, installer des paratonnerres, sécurité dans les marchés et des lieux publics, etc.)**

AXE 3 : Redynamisation des activités économiques

La promotion du développement économique endogène durable sera fonction de la stratégie de création de richesses qui sera mise en œuvre. Force est de reconnaître que seuls les processus et décisions microéconomiques peuvent garantir le développement des secteurs productifs et d'appui à la production au niveau intra-communal. Ainsi, dans une logique d'accélérer la croissance, le développement de l'agriculture et de l'économie rurale, elle devra être combiné avec la promotion des PME/PMI et des autres activités ou services marchands. La réalisation de cet axe passera par les objectifs suivants:

- **OS1 : Accroître la production agricole et maraichère**
- **OS 2 : Augmenter les productions animales**
- **OS 3 : Redynamiser la pêche continentale et le tourisme**
- **OS 4 : Valoriser l'artisanat**
- **OS 5 : Promouvoir le développement des activités commerciales**

4.5. Articulation du PDC avec le PSE et le PDD de Goudomp

VISION DU PSE	VISION DU PDD DE GOUDOMP	VISION DU PDC
FAIRE DU SENEGAL UN PAYS EMERGENT D'ICI 2035 AVEC UNE SOCIETE SOLIDAIRE DANS UN ETAT DE DROIT	COLLECTIVITE LOCALE FORTE ET DYNAMIQUE, DEVELOPPEMENT HARMONIEUX ET DURABLE AUTOUR D'UNE BONNE GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES, EPANOUISSEMENT DES POPULATIONS, CONCERTATION, DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES APPUYE PAR DES FORMATIONS DE QUALITE, SOLIDARITE, REPARTITION EQUITABLE DES RICHESSES, EGALITE DE CHANCES, INSERTION DANS L'ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION ET DU PARTENARIAT	SIMBANDI BALANTE UN MODELE D'EMERGENCE AXE UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DURABLE ET UNE PARTICIPATION CITOYENNE FORTE
AXES DU PSE	AXES DU PDD	AXES DU PDC
TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE ET DE LA CROISSANCE	AXE1: DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES ECONOMIQUES	AXE 3:REDYNAMISATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES
CAPITAL HUMAIN, PROTECTION SOCIALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	AXE 2: DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN, ET DES INFRASTRUCTURES, AMENAGEMENT DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE	AXE 1: AMELIORATION DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ET DU CADRE DE VIE
GOUVERNANCE, INSTITUTION, PAIX ET SECURITE	AXE 3: RENFORCEMENT ET APPROFONDISSEMENT DE LA DECENTRALISATION	AXE 2: PROMOTION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA BONNE GOUVERNANCE ET AU PARTENARIAT

4.6. Plan d'actions

AXE 1 : AMELIORATION DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ET DU CADRE DE VIE								
OS 1 : AMELIORATION DE L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES ET AUX SOINS SANITAIRES								
ACTIONS	LIEUX	COUT (Million Fcfa)	PERIODE					ACTEURS ET PARTENAIRES
			2018	2019	2020	2021	2022	
Construire un poste de santé public	Simbandi Balante	40	X	X				CM - District sanitaire - USAID / UNICEF - PTF
Augmenter les locaux des infrastructures sanitaires	Toutes les cases de santé	25						
Construire des latrines et clôtures et points d'eau au niveau des infrastructures sanitaires	Toutes les cases de santé	35	X	X	X			
Doter les postes deux ambulances médicalisée	1. Safane et Simbandi Balante	50		X				
Construire des cases de santé	Thiamlé, Madina Peul et Boukaour	36		X	X			CM / District sanitaire / USAID / UNICEF - ONG / Comités de santé /PTF
Réaliser des pistes de production dans les axes suivantes pour l'évacuation des malades	- Simbandi-Madina Peul (5km) - Bani – Safane (2km)	91	X	X				
Construire une pharmacie d'approvisionnement	Simbandi Balante	PM						
Relever le plateau médical	Poste de Safane et toutes les cases de santé	25						
Renforcer le personnel soignant	Toutes les structures sanitaires	PM	X	X				
Fournir en permanence, les structures sanitaires, des médicaments et équipements		PM	X	X				
Redynamiser les mutuelles de santé		10		X	X			
Sensibiliser la population sur l'utilité de la CMU et pour l'adhésion à la mutuelle de santé	Tous les villages	PM	X	X	X			Etat, CM – UNICEF - District sanitaire - Badiénou Gox – ASC – relais – Comité de santé - PTF

Achever la construction du forage de Simbandi Balante	Simbandi Balante	100		X	X			CM – Etat – PUDC- OFOR – Populations
Réhabiliter les mini forages, les bornes fontaines et les puits modernes	Toute la commune	50		X	X			Fondation Maagdhenius PTF
Former la population locale à l'entretien et à la maintenance des puits modernes		20	X	X				
Mettre en place une ASUFOR et Former les membres sur la gestion, l'entretien et la maintenance du forage	Commune de Simbandi balante	2		X	X			CM – Etat – Populations – ASUFOR - ONG – PTF
Étendre le réseau d'adduction d'eau du forage de Djibanar	Manécounda, Simbandi balante, Madina Peul, Tacodian	120		X	X			
Faciliter les branchements sociaux	Tous les villages	PM		X	X	X		
Construire des salles de classe et équipements des salles de classe dans les écoles et CEM	22 écoles élémentaires + CEM NIAFOR, SIMBANDI, THiar	132		X	X	X		Commune - IEF - CODEC - APE - CGE - PAEBCA- USAID – PTF
Réhabiliter les salles de classes	Ecoles de : Simbandi Balante (3classes), Kolane (2 classes), Adioufa (2classes), Assoumoun (2 classes), Terembasse (4 classes), Faraba (1 classe), Mandina Balante (2 classe), Safane (3 classes) et Anice (2 classes)	60		X	X			
Construire des rampes pour handicapés dans les infrastructures scolaires	Toutes les écoles, CEM et lycée	15		X	X	X	X	
Clôturer les écoles, CEM et le lycée	24 écoles élémentaires et CEM de NIAFOR, SAFANE, THiar et le lycée	336		X	X	X		

Construire des latrines dans les écoles et CEM	Ecoles de Sibana, Darsalam, Madina Peul, Boutounghol, Sonaco, Semene, Bani, Dieba, et CEM de Safane et de Thiar	15	X	X				Commune - IEF - CODEC - APE - CGE - PAEBCA- USAID – PTF
Construire (puits améliorés, bornes fontaines etc.)	15 écoles (Sibana, Sedhiounding, Madina Peul, Boutounghol, Missira Safane, Sonaco, Semene, Djimassar, Djimbana, Anice, Faraba, Bondaly, Simbandi 2, Diéba et CEM de Safane et Thiar	25	X	X				Commune - IEF - CODEC - APE - CGE - OFOR- ETAT- PTF
Réhabiliter des points d'eau	Témento Madingue, Safane, Mandina Balante, Bani, Simbandi 1 et CEM de SIMBANDI	2	X	X				
Électrifier les écoles et CEM	26 écoles élémentaires et 02 CEM (Niafor et Simbandi)	PM	X	X	X			CM - ETAT - IEF - CODEC ASER - APE - CGE – PTF
Sensibiliser les parents et multiplier les audiences foraines pour les états civils	Commune de Simbandi Balante	PM	X	X	X	X	X	CM - IEF - SDADL – USAID - GPF - PTF
Construire trois collèges	Kolane, Terembasse et Assoumoun	450		X	X	X		Commune - IEF - CODEC - APE - CGE - PAEBCA- USAID – PTF
Construire des bureaux administratifs	11 écoles et CEM Safane et Niafor	120		X	X			
Construire des bibliothèques et des salles informatiques dans les écoles, CEM et lycée	Toutes les écoles, CEM et Lycée	20	X	X	X	X		
Augmenter les moniteurs dans les CTP	Toutes les cases des tous petits	PM	X	X				CM - IEF - SDADL – USAID - PTF
1. Sensibiliser et appliquer les lois et règlements pour les grossesses et mariages précoces et Prendre en	Toute la commune	PM	X	X	X	X	X	CM - IEF - SDADL – USAID - PTF

compte la planification familiale								
Construire un centre multimédia de formation Professionnel et Technique	Simbandi Balante	100			X	X		
Doter de matériels et d'équipement scolaires suffisants aux écoles et CEM	Toutes les écoles et les CEM NIAFOR, SIMBANDI, THJAR	30	X	X	X	X	X	
Créer et planter des bois d'école	Toutes les écoles, CEM et Lycée	PM	X	X	X	X		CM - ETAT - IEF - Eaux et Forêts - CODEC - APE - CGE PTF
Construire des terrains aménagés au niveau des CEM et du lycée	CEM et Lycée	10	X	X	X			CM - IEF - SDADL - GPF - PTF
Créer des cantines scolaires	Toutes les écoles, CEM et Lycée	PM	X	X	X	X		
Construire des daaras modernes	Simbandi Balante, Darsalam, Djimbana et Bani	PM		X	X	X		CM - IEF - SDADL - PTF
Créer des classes d'alphabétisation	Simbandi Balante, Terembasse,	PM		X	X	X		
Lotir les villages	Djimbana, Thiar, Hamdallay, Missira safane (Assoumoun)	PM	X					Conseil Municipal Populations - PTF
Extension du lotissement des villages	Simbandi Balante	PM	X	X				
Augmenter et réhabiliter les latrines et lavoirs modernes	Tous les ménages	PM		X	X	X		Conseil Municipal - Etat - ONAS PTF
Construire les fosses septiques modernes	au niveau de tous les ménages	PM		X	X	X		
Construire des latrines de lavoirs et de fosses septiques dans les ménages	Tous les ménages	PM	X	X				
Sensibiliser la population sur l'assainissement et l'environnement	Tous les villages	PM	X	X				

Faire un diagnostic, des études et réaliser des systèmes de canalisation des eaux de pluies dans la commune	Toute la commune	350		X	X	X	X	Conseil Municipal – Etat - ONAS PTF
Mettre en place un système de ramassage des ordures ménagères par charrette et une unité de transformation des ordures en plastique	Toute la commune	60		X	X			Conseil Municipal – Etat - Populations - PTF
Mettre en place des dépotoirs à ordures dans les villages avec délibération du conseil municipal		PM		X	X			
Créer 01 centre de recyclage dans la commune	Simbandi Balante	50		X	X			Conseil Municipal – Etat Populations / ONAS / SDADL / PTF
Mettre en place des cordons pierreux pour lutter contre le ravinement	Toute la commune	PM		X	X	X		
Aménager des pistes de production	<ul style="list-style-type: none"> - Safane-Bani (2,5Km) - Niafor-Djimbana (5km) - Hamdallay –Djimbana (4km) - Faraba-Safane (3,5km) - Séméne-Assoumoun (2Km) - Darou Salam-Bani (2Km) - Simbandi Balante-Madina Peul (5 Km) - Manécounda-Kolane (6Km) - Témento-Sibana(7km) - Kolane-Boukaour-Djimassar (7Km) 	572	X	X	X	X		CM - STD - SHEILTER FOR LIFE – PUDC - PTF
Construire et équiper une gare routière	Simbandi Balante	28			X	X		CM - STD – AGEROUTE – PPDC - PTF

Construire un pont à Témento pour rallier la rive de Maroncounda	Témento	PM			X	X		
Rendre meilleur les réseaux téléphoniques (Installer des antennes)	Toute la commune	PM		X	X	X		CM - STD – Orange - Tigo- Espresso - ONG / Projets / Programmes / Projets / Autres partenaires
favoriser l'accès à l'internet haut débit		PM	X	X	X			
Créer une radio communautaire à Simbandi Balante	Simbandi Balante	35			X	X		CM / STD / ONG / Projets Programmes - SHEILTER FOR LIFE - Projets / Autres partenaires
Appuyer l'organisation des transporteurs	Toute la commune	PM	X	X	X	X		
développer le transport fluvial avec 04 pirogues motorisées	Simbandi Balante, Mandina Balante, Niafor, Hamdallay et Témento	20	X	X	X	X		
Doter la commune des paratonnerres	Toute la commune	PM	X	X				
Organiser et sensibiliser les acteurs de ce secteur	Tous les villages	PM	X	X	X	X	X	
Densifier le réseau électrique vers les villages	Terembasse Mancagne et Balante, Anice, Djimassar, Kolane, Assoumoun, Bondari, Djimbana, Boukaour, Thiar, Madina Balante, Athioufa, Safane, Manécounda, Madina Peul, Sibana et Bani	PM	X	X				CM – SENELEC – Projets – Programmes - Autres partenaires
Installer une centrale solaire dans les autres localités	Les villages restants	PM	X	X	X			CM – SENELEC – ASER – Projets – Programmes - Autres partenaires
Mettre en œuvre un programme d'éclairage des rues	Toute la commune	PM	X	X	X			
Faciliter la création de points de vente du gaz butane		PM			X	X	X	

Mettre en place une stratégie d'entretien et de maintenance des lampadaires		PM		X	X			
Vulgariser l'utilisation des foyers améliorés et des fourneaux « ban ak souf »	Tous les villages	PM	X	X	X	X	X	CM –Artisans– Projets – Programmes - Autres partenaires
Lutter contre les feux de brousse (Créer des pare-feux nus et verts, faire des feux de brousse précoces)	Toute la commune	PM	X	X	X	X	X	CM / Comités de Gestion / Populations / STD / Eaux et Forêts / ANCAR / ONG / Projets / Programmes / Autres partenaires
Redynamiser et équiper les comités de lutte contre les feux de brousse (CLFB)		30	X	X	X	X		
Reboiser les forêts, la mangrove, les pistes et les alentours des mares, marigots et des vallées	Espaces forestières	PM	X	X	X	X	X	
Mettre en place des comités de suivi et de vigilance	Toute la commune	PM	X	X	X			
Réaliser des cordons pierreux et des digues anti-érosifs		PM		X	X	X	X	CM / Comités de Gestion / Populations / STD / Eaux et Forêts / Comités de lutte/ ONG / Projets / Programmes / Autres partenaires
Désensabler et réhabiliter les mares et les marigots		PM		X	X	X	X	
Recenser les carrières exploitées et exploitables et en réglementer l'exploitation		PM	X	X	X			
Restaurer les carrières déjà exploitées		PM	X	X	X			
Multiplier les aires de mis en défens		PM		X	X	X		CM – Etat - Comités de Gestion - Populations - Eaux et Forêts - Comités de lutte - ONG -Projets / Programmes / Autres partenaires
Augmenter les agents forestiers		PM		X	X	X		

Doter les femmes en équipements d'allègement des travaux domestiques et de matériels agricoles	Toute la commune	PM	X	X				CM – SDADL – SDDR – GPF- Association PAPSEN-FAMVI – GIE – PUDC Projets – Programmes - autres partenaires
Former les femmes en entrepreneuriat, leadership, genre, savonnerie, teinture, transformation des produits locaux etc.	GIE et GPF, associations de la commune	5	X	X	X	X	X	CM – ANRAC – SDADL – SDDR – Producteurs – Association FAMVI – GPF – GIE – ASC – Projets – Programmes - autres partenaires
Faciliter l'accès au crédit et aux financements		PM	X	X	X	X	X	
Installer de petites unités de transformation et de conservation des produits locaux	Simbandi Balante, Hamdallay, Terembasse	15			X	X		CM - IEF – SDADL – Jeunes - SFD - ANPEJ - Projets / Programmes- PAPSEN- FONGIP
Construire une maison des femmes	Simbandi Balante	50		X	X			
Former les jeunes sur l'entrepreneuriat, l'aviculture, l'informatique, la coiffure, la couture, les NTIC, l'électricité, en gestion financière BTP etc.	Toute la commune de Simbandi Balante	5		X	X	X		CM - IEF – SDADL – Jeunes - SFD - ANPEJ - Projets / Programmes- PAPSEN- FONGIP
Appuyer l'organisation des jeunes et le financement de leurs projets	Tous les villages	5	X	X	X	X	X	
Construire un centre socioculturel et multimédia	Simbandi Balante	50			X	X		
Construire des terrains multifonctionnels	Djimbanda, Thiar, Hamdallay, Missira safane (Assoumoun)	40		X	X	X		
Construire un stade multisport municipal	Simbandi Balante	80		X	X			
Faciliter l'accès aux crédits pour promouvoir la création d'emplois et l'émergence des projets des jeunes	Toute la commune	PM	X	X				CM - STD -CDEPS - STD - Service départemental de la jeunesse – ASC - ONG / Projets / Programmes
Construire et équiper des foyers des jeunes	Commune	30	X	X				

TOTAL PROGRAMME AXE 1

3 344

AXE 2 : PROMOTION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA BONNE GOUVERNANCE ET AU PARTENARIAT

OS 1 : RENFORCER LES CAPACITES DU CONSEIL MUNICIPAL (RENFORCER LES ROLES ET RESPONSABILITES, FINANCES LOCALES, EN GESTION DU FONCIER, TEXTES DE GRN, COOPERATION DECENTRALISEE)

ACTIONS	LIEUX	COUT (Million Fcfa)	PERIODE					ACTEURS ET PARTENAIRES
			2018	2019	2020	2021	2022	
Organiser des sessions de formation des élus municipaux sur l'Acte 3 de la décentralisation : Organe du conseil, Attribution et rôle du maire et du conseil municipal	Commune	7,5	X					CM - SDADL -PTF- PAPSEN
Organiser des sessions de formation des élus municipaux sur la Stratégie de mobilisation des Ressources et développement Economique Local		7,5	X					
Former les élus sur le foncier et la gestion des conflits		7,5	X					
Renforcer les capacités des élus et des acteurs de la société civile en passation de marché public		15	X	X				
Institutionnaliser le budget sensible au genre		PM						
Former les élus sur les principes d'élaboration et d'exécution budgétaires		7,5	X					
Systématiser la publication des délibérations à la mairie		PM	X	X	X	X	X	
Systématiser la présentation publique du bilan d'exécution budgétaire (conseil et autres citoyens)		PM	X	X	X	X	X	

OS 2 : RENFORCER LES CAPACITES DE LA SOCIETE CIVILE

Gestion d'infrastructures marchandes (marché, gare routière)	Tous les villages	5	X	X	X	X	X	CM - SDADL - OCB - PTF
Technique de communication, de plaidoyer		5	X	X	X	X	X	
Domaine national et enjeux sociaux		5	X	X	X	X	X	
Gestion organisationnelle et marketing social des OCB		5	X	X	X	X	X	
Stratégies de financement des initiatives privées		5	X	X	X	X	X	
Procédures d'obtention de récépissé		5	X	X	X	X	X	
Elaboration et gestion de micro-projets		5	X	X	X	X	X	
Esprit d'entreprise et de Projet		5	X	X	X	X	X	
Technique Elaboration de requêtes (alphabétisation et ECB)		5	X	X	X	X	X	

OS 3 : ASSURER LA SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS (CANTONNEMENTS MILITAIRES, INSTALLER DES PARATONNERRES, SECURITE DANS LES MARCHES ET DES LIEUX PUBLICS, ETC.)

Augmenter les cantonnements militaires	Commune	PM	X					CM - Etat
Installer des paratonnerres		PM	X					
Constituer des comités de vigilance et d'alerte		PM	X					
TOTAL PROGRAMME AXE 2		90						

AXE 3 : REDYNAMISATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES

OS 1 : ACCROITRE LA PRODUCTION AGRICOLE ET MARAICHERE

ACTIONS	LIEUX	COUT (Million Fcfa)	PERIODE					ACTEURS ET PARTENAIRES
			2018	2019	2020	2021	2022	
Créer des Organisations de producteurs, associations et Unions de fédérations de producteurs et les appuyer	Toute la commune	PM	X	X				CM – ISRA – SDDR – ANRAC - PAPSEN–SDADL – Eaux et Forêts- Association FAMVI – PTF
Lutter contre l'avancée de la langue salée :Construire et réhabiliter les digues et ouvrages anti-sel et de retenue d'eau	Vallée de Simbandi Balante, vallée de Djimbassar	60	X	X				
Reboiser les alentours de la vallée	Toutes les vallées	PM		X	X	X		
Fournir et faciliter l'accès aux intrants adaptés	Toute la commune	PM	X	X	X	X	X	CM – ISRA – SDDR – ANRAC - ANIDA–SDADL - DPV- Association FAMVI – Fondation Maagdhenius - Afrique Enjeux - Producteurs – IRD - PTF
Renforcer la mécanisation agricole (tracteurs, motoculteurs, arrosoirs, motopompe, etc.)		100	X	X	X	X		
Renforcer les bonnes pratiques culturales (appui technique Former et encadrer les agriculteurs)		15	X	X	X	X	X	
Augmenter et réhabiliter les blocs maraichers et les équiper		15		X	X	X		
Créer des fermes horticole		Safane, Niafor Missara Safane (5 ha), Bondaly	80	X	X	X		
Installer les unités de transformation et de conservation des produits locaux (fruit et légumes, anacardes, huile de Palme)	Simbandi Balante, Niafor, Hamdallay	50			X	X	X	

Appuyer la lutte collective contre les mouches de fruits	Toute la commune	PM	X	X	X	X	X	CM – SDDR - PTF
Mettre en place des cadres de concertation pérennes entre agriculteurs et éleveurs		PM		X	X	X	X	CM – SDDR – – SDADL - - Producteurs – Éleveurs - PTF
Inciter et sensibiliser les producteurs à constituer des semences	Tous les villages	PM	X	X	X	X	X	CM – – SDDR – SDADL - SFD - Association
Faciliter au crédit aux producteurs		PM		X	X	X	X	FAMVI – PTF
OS 2 : AUGMENTER LES PRODUCTIONS ANIMALES								
Renforcer les Cantonnements militaires	Madina Peul, Thiamlé	PM	X	X				CM / Armée – SDADL CM - Service Départementale l'élevage - SDADL / MDE –Gendarmerie - Éleveurs / PTF
Construire des mares pastorales et puits pastoraux avec des abreuvoirs	Commune de Simbandi	30	X	X				
Lutter contre le vol de bétail par le marquage du bétail et équipement des comités de veille et de surveillance	Tous les villages	PM	X	X	X			
Créer des aires de parcage	Simbandi Balante, Madina Peul, Thiamlé	PM	X	X				CM – Etat - Service Départemental de l'élevage – SDADL - PTF
Créer et délimiter les parcours de bétail	Zones de pâturage	PM	X	X	X			
Augmenter les agents d'élevage	Commune de Simbandi Balante	PM	X	X	X	X		
Créer des parcs de vaccination et des fourrières et sensibiliser les éleveurs pour la vaccination à temps	Simbandi Balante, Missira safane (Assoumoun), Niafor	15	X	X				
Appuyer l'organisation des éleveurs	Tous les villages	PM	X	X	X	X	X	
Créer des points de vente d'aliments de bétail	Simbandi Balante	PM	X	X	X	X	X	

Initier les éleveurs aux cultures fourragères	Toute la commune	5	X	X	X	X	X	CM – Etat - Service Départemental de l'élevage - SDDR - SDADL –Éleveurs - PTF
Développer l'embouche bovine et ovine (fermes agricoles et avicoles)	SAFANE, NIAFOr Missara Safane (5 ha), Bondaly	80	X	X	X			
Appuyer les projets avicoles et bovins	Toute la commune	PM	X	X	X	X	X	
Former les auxiliaires d'élevage		5	X	X	X	X		CM – Etat - Service Départemental de l'élevage – SDADL - PTF
Construire des aires d'abattage	Simbandi Balante, Madina Peul, Thiamlé	PM		X	X	X		
Mettre en place des cadres de concertation	Toute la commune	PM	X	X	X			
OS 3 : REDYNAMISER LA PECHE CONTINENTALE ET LE TOURISME								
Regrouper les pêcheurs en association	Pêcheurs de toute la commune	PM	X	X	X	X	X	CM – Pêcheurs – SDADL - Service Départemental de la pêche – IREF -PTF
Créer des récifs artificiels et identifier les zones de reproduction et les protéger.	Au niveau du fleuve	30		X	X	X		
Reboiser la mangrove		PM		X	X	X	X	
Créer des comités de veille et de surveillance	Toute la commune	PM	X	X				CM - ANA -- Pêcheurs - Service Départemental de la pêche / PTF
Sensibiliser les pêcheurs sur le respect des zones de production et sanctionner les utilisateurs des filets non réglementaires	Pêcheurs de tous les villages	PM	X	X	X	X	X	
Développer l'aquaculture	Simbandi Balante, Mandina Balante, Niafor, Hamdallay et Anice	PM	X	X				
Faciliter l'accès aux équipements de pêche et renforcer la sécurité fluviale	Toute la commune	PM		X	X			CM - Pêcheurs - ONG - Service Départemental de la pêche - PTF
Construire et équiper des débarcadères	Simbandi Balante, Mandina Balante, Niafor, Hamdallay et Témento	100		X	X			

Créer une unité de conservation et d'équipements de transformation des produits halieutiques	Simbandi Balante, Mandina Balante, Niafor, Hamdallay et Témento	50	X	X	X			CM - Pêcheurs - ONG - Service Départemental de la pêche - PTF
Élaborer un plan de développement du tourisme	Commune de Simbandi Balante	PM	X	X				CM / STD /Service régional du tourisme /Chambre des métiers de Sédhiou - PTF
Valoriser le tourisme rural	Toute la commune	PM	X	X	X	X	X	
Faire des fora sur le tourisme		PM	X	X	X	X	X	
Construire des réceptacles touristiques	Simbandi Balante, Niafor au bord du fleuve	PM		X	X	X		
OS 4 : VALORISER L'ARTISANAT								
Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des artisans	Toute la commune	PM	X	X				CM - Chambre des métiers de Sédhiou - Artisans - STD - SFD / ONG / PTF
Construire un complexe artisanal		50		X	X			
Faciliter aux artisans l'accès au crédit et aux fonds d'appui à l'artisanat		PM	X	X	X	X	X	
Développer le partenariat avec des projets et programmes qui interviennent dans le secteur	Commune de Simbandi Balante	PM	X	X	X	X	X	CM - Chambre des métiers de Sédhiou - Artisans - STD / SDADL/ PTF
Faciliter les concertations périodiques avec le conseil municipal		PM	X	X	X	X	X	
Sensibiliser pour leur adhésion à la chambre des métiers	Toute la commune	PM	X	X	X	X	X	
OS 5 : PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES COMMERCIALES								
Appuyer l'organisation et la formalisation des commerçants	Toute la commune	PM	X	X				CM - SDADL -SFD - Fongip-Chambre de commerce de Sédhiou - Commerçants - PTF
Faciliter l'accès aux crédits et mettre en relation les commerçants avec les partenaires		PM	X	X	X	X	X	

Augmenter les cantines et les souks au niveau du marché permanent	Simbandi Balante	30	X	X	X			CM – SDADL –SFD - Chambre de commerce de Sédhiou - Commerçants - PTF
Améliorer l'environnement des marchés permanents sans souks dans les villages (Construire des latrines et installer des dépôts des ordures ménagères)	Tous les marchés permanents	5	X	X	X	X	X	
Veiller à la prise en compte des normes sécuritaires	Tous les marchés	PM		X	X			
TOTAL PROGRAMME AXE 3		720						

4.7. Programme d'investissement

Le Programme d'investissement constitue la compilation de toutes les initiatives d'amélioration des conditions de vie. C'est ainsi qu'il est défini sous deux aspects : structurels (organisationnels) et infrastructurels (investissements). Autrement dit, les actions sont divisées en deux catégories :

- Les actions d'amélioration de service,
- Les actions d'investissement.

Ce programme constitue le tableau de bord qui devra permettre à la collectivité territoriale d'assurer de manière durable.



Pour les cinq (05) années à venir une enveloppe financière de 4 154 000 000 XOF soit 830 800 000

XOF par an constituant un apport de 83 080 000 XOF / an pour le conseil municipal.

5. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION

5.1. Mécanismes de mise en œuvre du PDC

Au cours de la phase de mise en œuvre du PDC, le Conseil Municipal met en place les dispositions institutionnelles, élabore chaque année le Programme annuel d'investissement, effectue la programmation financière, mobilise les ressources, met en place les mesures d'accompagnement et exécute les activités planifiées.

5.1.1. L'Objectif

L'objectif de cette phase est de réaliser les plans opérationnels annuels, mobiliser les ressources financières et exécuter les activités prévues et planifiées en vue de la satisfaction des besoins de la population.

5.1.2. Les Produits /résultats.

Au cours de la mise en œuvre, les produits attendus sont :

- Les dispositions institutionnelles de mise en œuvre sont prises
- Le Programme annuel d'investissement est élaboré,
- Le Plan de financement annuel élaboré et les ressources financières mobilisées.

5.1.3. Les Outils.

Les outils nécessaires pour la phase de la mise en œuvre du PDC sont:

- La fiche prévisionnelle annuelle des besoins en financement et appui technique,
- La fiche de description succincte de projets,
- Les ateliers, les réunions, les tables rondes, les cadres de concertations

5.1.4. Les Acteurs clés

Les acteurs clés impliqués dans la mise en œuvre du PDC sont :

- Le Maire,
- Le Conseil Municipal,
- Le cadre de concertation
- L'ARD
- Les services déconcentrés de l'Etat,
- Les ONG et Projets intervenant dans la Commune, etc.

5.2. Le Suivi-Évaluation :

Le suivi portera sur le déroulement des différentes activités et projets du PDC. Le suivi consistera à surveiller le niveau d'exécution de chaque projet pour s'assurer de son harmonisation avec le plan mais aussi de détecter les anomalies et difficultés éventuelles en vue de les résoudre. Il s'agira, plus spécifiquement de mesurer dans le cadre de la GAR les performances et le degré d'atteinte des résultats escomptés. L'évaluation permettra de mieux dimensionner les PDC à venir pour avoir un taux de réalisation satisfaisant. D'une manière opérationnelle, elle pourrait porter sur :

- le taux de réalisation physique et financière du PDC,
- le nombre de projets hors plan,
- les financements sur fonds propres,
- les financements des partenaires, etc.

Afin de suivre et d'évaluer la mise en œuvre effective du PDC, le Maire à travers le cadre de concertation communal dont il préside :

- Met en place un dispositif de suivi des projets et programmes,
- Assure périodiquement le suivi de la réalisation des projets,
- Elabore un bilan annuel et,
- Procède à l'évaluation annuelle, à mi-parcours (30 mois après l'approbation du PDC) et à l'évaluation ex-post.

5.2.1. L'Objectif

L'objectif du suivi-évaluation est de mesurer les progrès réalisés lors de la mise en œuvre et de procéder aux ajustements nécessaires en vue d'atteindre les performances prévues au dans le PDC.

5.2.2. Les produits /résultats attendus.

Les principaux produits attendus au terme de cette phase sont :

- Une base de données sur la réalisation des activités planifiées au PDC est disponible et régulièrement mise à jour
- Une table d'indicateurs référentiels, intermédiaires et finaux est élaborée,
- Le bilan annuel est régulièrement effectué,
- Les évaluations prévues sont effectuées.

5.2.3. Les Outils.

Les principaux outils nécessaires pour le suivi-évaluation sont : le PAI, le bilan annuel, les visites et enquêtes, la base de données avec les différents indicateurs.